

# SOMMAIRE

## PARTIE I : RAPPORT D'ACTIVITÉ EXERCICE 2021

01	PRESENTATION DE LA SIAME	P 01
02	ACTIVITE ET RESULTATS 2021	P 02
03	PREVISIONS 2022	P 11
04	PARTICIPATIONS	P 12
05	ACTIONNARIAT	P 13
06	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	P 13
07	HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHÉ BOURSIER MAI 2021 - MAI 2022	P 15
08	AFFECTATION DU RESULTAT	P 15
09	ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	P 16
10	PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME	P 18
11	RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2021	P 20

## PARTIE I I : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SIAME

01	RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 23
02	RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 27
03	ETATS FINANCIERS	P 32

## PARTIE III : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

01	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 63
02	ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 68
	• BILAN	P 68
	• ETAT DE RÉSULTAT	P 70
	• ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE	P 71
	• NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 72

## PARTIE IV : PROJET DES RÉSOLUTIONS

01	PROJET DE RÉSOLUTIONS AGO	P 89
----	---------------------------	------



## 01 PRESENTATION DE LA SIAME

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux d'éclairage, accessoires de ligne, interrupteurs domestiques, lampes économiques etc.) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz. Par décision de la « C.A.R.E.P » en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « C.A.R.E.P » du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « Al Mal Al Kuwaiti Company K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière date du 27/05/2021 et qui a porté le capital à 15 444 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr Mohamed Hedi Ben AYED, agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société.

# PARTIE I

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### EXERCICE 2021



## 02 ACTIVITE ET RESULTATS 2021

### 2.1 EXPOSÉ SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DE LA SIAME

#### 2.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires arrêté au 31 Décembre 2021, a atteint la somme de 40 060 KTND contre 33 734 KTND une année auparavant, soit une évolution de +6 326 KTND et +18,8%. L'évolution des ventes en 2021, s'explique essentiellement par la forte progression des ventes à la STEG, qui ont enregistré au terme de l'année, un total de 11 409 KTND contre 6 517 KTND en 2020, soit +4 892 KTND ou +75,1%. Aussi, les ventes à l'export ont enregistré une évolution de +1 224 KTND, passant ainsi de 11 842 KTND au 31/12/2020 à 13 066 KTND au terme de l'exercice 2021, soit +10,3%.

Par ailleurs, les ventes sur le Marché Local Privé ont pour leur part enregistré une modeste progression +1,4%, par rapport à leur niveau en 2020. La presque stabilité des ventes sur le Marché Local Privé, s'explique par les difficultés d'approvisionnement rencontrées tout au long de la deuxième moitié de l'année et notamment en produits ABB. La transition de la gamme GE à la gamme ABB a été perturbée par la cadence des livraisons des produits ABB notamment les produits blancs « White Products »

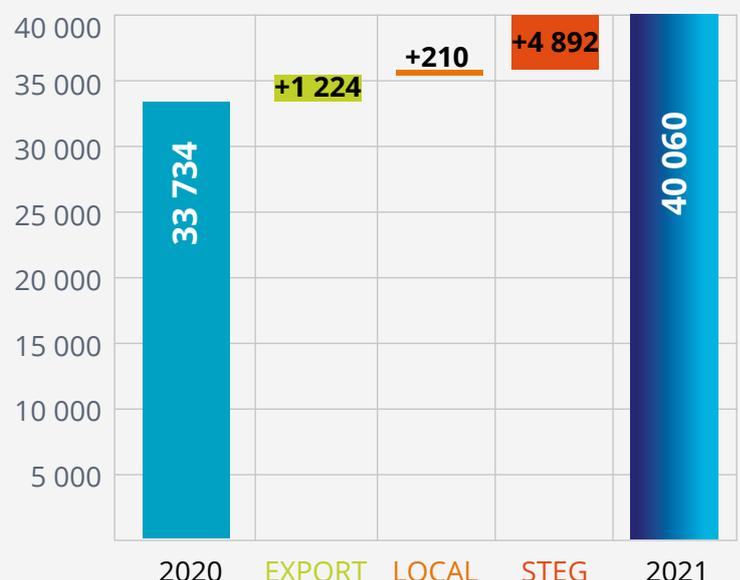
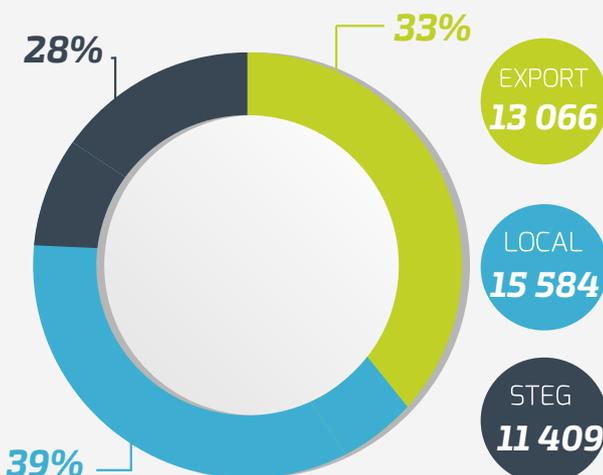
La répartition des ventes par marché au 31/12/2021, se présente comme suit :

#### EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2020/2021



Clients/catégorie	Chiffre Affaires en KDT		Variation	
	2021	2020	Valeur	%
Marché Local Privé	15 584	15 374	+210	+1,4%
STEG	11 409	6 518	+4 892	+75,1%
Export	13 066	11 842	+1 224	+10,3%
<b>Total des ventes</b>	<b>40 060</b>	<b>33 734</b>	<b>+6 326</b>	<b>18,8%</b>

#### RÉPARTITION DES VENTES PAR MARCHÉ EN 2021



## MARCHÉ LOCAL PRIVÉ

Les ventes sur le Marché Local Privé, ont enregistré une légère progression de +210 KTND, passant ainsi de 15 374 KTND en 2020 à 15 584 KTND en 2021. La modeste évolution des ventes sur le Marché Local Privé, s'explique essentiellement par les perturbations au niveau de l'approvisionnement en produits blancs et composants, de chez notre premier fournisseur la société ABB, et les problèmes logistiques liés à l'importation des composants des lampes LED, suite à la pénurie de conteneurs en partance de la Chine et le renchérissement du coût du fret maritime dont les prix ont grimpé de 1 à 6 fois par rapport aux tarifs usuels. Il convient de noter que l'année 2021 était une année charnière dans notre relation avec la société ABB, durant laquelle nous avons achevé la transition de la gamme GE à la gamme ABB. Tout l'effort commercial a été orienté vers la liquidation des stocks de produits finis et composants GE, avant d'entamer la commercialisation des nouveaux produits ABB. Cette transition n'a pas été sans incidence sur les ventes. Malgré les problèmes rencontrés durant le passage de la gamme GE à celle d'ABB et les perturbations au niveau de l'approvisionnement, les ventes de Disjoncteurs ont enregistré en 2021 une évolution de +4,4%, passant de 11 867 KTND en 2020 à 12 393 KTND durant l'année écoulée.

Par ailleurs, les ventes de Lampes Economiques et LED, ont accusé un repli de -27,7% passant ainsi de 3 163 KTND en 2020 à 2 289 KTND au 31/12/2021. La baisse des ventes de la gamme des lampes LED et CFL, s'explique également, par les perturbations au niveau de l'approvisionnement et les problèmes logistiques liés à la pénurie de conteneurs en Chine et le renchérissement du coût du fret maritime qui a dépassé les 20 000 \$US pour un conteneur 40', contre 4 000 \$US auparavant. Outre les problèmes logistiques, les ventes de Lampes ont en outre souffert de la multiplication du nombre d'importateurs de produits finis et de composants et pratiquant des prix bas aux dépens de la qualité surtout en l'absence d'un contrôle qualité à l'importation.

Les ventes de Compteurs sur le Marché Local Privé et nonobstant la pénurie des composants électroniques durant tout le deuxième semestre, ont enregistré au terme de l'année 2021, une progression de +11,1%.

## MARCHÉ DE LA STEG

L'année 2021, a été marquée par une forte reprise des ventes à la STEG, après une baisse de -34,5% enregistrée en 2020. Les ventes à la STEG, ont totalisé au terme de l'exercice 2021 la somme de 11 409 KTND contre 6 517 KTND une année auparavant, soit +4 892 KTND ou + 75,1%.

Les ventes à la STEG ont été boostées par deux nouveaux Appels d'Offres gagnés en 2020 et 2021 et dont la facturation a eu lieu en 2021. Il s'agit de deux Appels d'offres portant sur la livraison de :

- 80 0000 Compteurs de Gaz du type G4 livrés par la société Chinoise ZENNER Metering Technology (Shanghai)LTD
- 300 Tableaux de répartition BT TIPI livrés par la société Français SOCOMEC & GUERIN.

Ces deux affaires ont totalisé la somme de 5 258 KTND.

Par ailleurs, les ventes d'accessoires de ligne à la STEG, ont totalisé la somme de 1 789 KTND contre 5 117 KTND en 2020, soit une baisse de -3 328 KTND ou -65,0%. La baisse des ventes des accessoires de ligne, s'explique par la clôture du marché des Accessoires MT, dont les dernières livraisons ont été exécutées durant le premier trimestre de l'année 2021. Aussi, l'Appel d'Offres relatif à la livraison des Accessoires BT a été déclaré infructueux et a été reporté pour 2022.

Par contre les ventes de Compteurs et de Tableaux de Comptage, ont enregistré une forte croissance de +2 859 KTND, passant ainsi de 1 268 KTND en 2020 à 4 127 KTND 2021. En somme, les ventes d'accessoires de ligne à la STEG, ont représenté 15,7% du total des ventes totales à la STEG en 2021.

Il convient de signaler, que compte tenu du lancement tardif des Appels d'Offres par la STEG, l'encours de commandes STEG, au titre de l'exercice 2022, s'élève au 01 Janvier, à 1 577 KTND. Par ailleurs, nous avons soumissionné à l'Appel d'Offres pour la fourniture de Compteurs et de Tableaux de Comptage et il ressort des informations préliminaires issues de l'ouverture des plis que la quote-part de la SIAME s'élève a priori à l'équivalent de 4 430 KTND ce qui porte le potentiel de commandes de la STEG à l'équivalent de 6 000 KTND outre les Appels d'Offres qui seront lancés durant les prochains mois. Nous vous informons également que la STEG a publié les résultats du dépouillement de l'Appel d'Offres International « Smart Grid », et il ressort

de cette publication, que le Consortium SAGEMCOM – SIAME, est déclaré adjudicataire pour deux zones sur trois à savoir la Région Sfax Ville + l'Île de Kerkennah et la Région du Kram & Béja. Le volume escompté de ce projet pilote s'élève à 250 000 compteurs répartis comme suit :

- 196 563 compteurs monophasés
- 51 467 compteurs triphasés

La quote-part de la SIAME dans ce projet s'élève à 30% des quantités totales et pourrait générer un Chiffre d'Affaires prévisionnel de presque 10 Millions de Dinars.

## MARCHÉ EXPORT

Les ventes à l'export, ont enregistré une progression de +10,3%, soit +1 224 KTND. Cette croissance s'explique par l'évolution concomitante des ventes sur le Maroc, l'Algérie, les pays de l'Afrique de l'Ouest et la baisse des ventes sur le Marché Irakien. Les ventes sur le marché Irakien ont totalisé 5 812 KTND contre 6 971 KTND une année auparavant soit une baisse de -1 159 KTND ou -16,6%. Les ventes sur le continent Africain toutes destinations confondues, ont enregistré une croissance de +49.1% par rapport à leur niveau au 31/12/2020, passant de 4 864 KTND à 7 255 KTND en 2021 soit + 2 390 KTND. L'évolution des ventes sur les marchés Africains nous a permis d'absorber le gap enregistré sur le marché Irakien et assuré une évolution positive de +10,3%. La meilleure performance revient au marché Marocain, qui a enregistré une croissance de +74,0% soit +663 KTND, par rapport au niveau réalisé en 2020. Les ventes en Guinée Conakry ont atteint la somme de 536 KTND au terme de l'année 2021 contre 7 KTND une année auparavant, soit une progression de 528 KTND, enregistrant ainsi la deuxième meilleure performance en 2021. Les ventes sur le marché Ivoirien, se sont consolidées pour dépasser un Million de Dinars en 2021, et atteindre ainsi un total de 1 282 KTND contre 907 KTND en 2020 soit une évolution de +375 KTND soit +41,3%. Les ventes sur le marché Algérien voisin, ont pour leur part totalisé 1 245 KTND enregistrant ainsi une progression de +434 KTND passant ainsi de 811 KTND au 31/12/2020 à 1 245KTND au terme de l'exercice écoulé. Les ventes sur les marchés Sénégalais, Togolais et Camerounais ont également enregistré une progression de respectivement +39%, +32% et +58% consolidant ainsi les chiffres réalisés en 2020.

PAYS	Δ Absolu	Δ%
IRAK	- 1 159 KTND	-16,60%
MAROC	+ 663 KTND	+74,00%
GUINEE CONAKRY	+ 528 KTND	+ 7 181,0%
CÔTE D'IVOIRE	+ 375 KTND	+41,30%
ALGERIE	+ 434 KTND	+53,50%
NIGER	+ 236 KTND	N/A
CONGO	+ 136 KTND	N/A
TOGO	+135 KTND	+31,60%
CAMEROUN	+133 KTND	+39,50%

En substance l'évolution des ventes à l'Export au titre de l'exercice 2021 se résume en ce qui suit :

- La consolidation des ventes sur le continent Africain comme suite aux investissements entrepris par bon nombre de pays pour améliorer le taux d'électrification, notamment la Guinée, le Niger, le Cameroun et la Côte d'Ivoire.
- Evolution consistante des ventes sur les marchés voisins Maroc et Algérie et ce malgré la fermeture des frontières terrestres par notre voisin direct l'Algérie. D'ailleurs, la croissance des ventes sur ces deux marchés a permis d'absorber 95% du retard enregistré avec l'Irak.

Aussi, les ventes à l'export auraient pu enregistrer une bien meilleure croissance, n'eût été les perturbations au niveau de la logistique notamment en provenance de la Chine et de l'Inde ce qui était derrière l'annulation de certaines commandes en raison des retards de livraison.

Au demeurant, l'évolution substantielle de nos ventes à la STEG +75,1%, la progression des ventes à l'export +10,3% et la modeste progression du Marché Local Privé +1,4%, ont modifié encore une fois le Mix marché entre les débouchés de la SIAME de la manière suivante :

<b>Marché Local Privé :</b>	<b>38,9%</b>
<b>STEG</b>	<b>28,5%</b>
<b>Export</b>	<b>32,6%</b>

Aussi, la forte progression des ventes à la STEG et l'évolution néanmoins satisfaisante des ventes à l'export, ont consolidé la part relative du Marché Local dans la structure totale des ventes en gagnant 2,5 points aux dépens de l'Export qui recule d'autant, pour ne représenter que 32,6% des ventes totales, contre 35,1% au terme de l'exercice 2020. La répartition des ventes entre Marché Local et Export se présente comme suit :

	2020	2021
<b>Ventes Locales</b>	64.9%	67,40%
<b>Export</b>	35.1%	32,60%

## 2.1.2 PRODUCTION ET MARGE BRUTE

La valeur de la production a atteint au terme de l'exercice 2021, la somme de 41 590 KTND, contre 28 833 KTND une année auparavant, soit une évolution de +12 756 KTND ou +44,2%. La variation de la valeur de la production au terme de l'exercice écoulé, s'explique essentiellement par :

- L'évolution du Chiffre d'Affaires + 6 326 KTND soit +18,8%.
- Une variation positive des stocks de Produits Finis et des Encours de +1 530 KTND, soit une évolution par rapport à 2020 de +6 430 KTND.

L'évolution positive de la valeur de la Production et des stocks, ont eu une incidence directe sur le niveau des Besoins en Fonds de Roulement « BFR », dont le montant a atteint 17 732 KTND contre 15 974 KTND en 2020. Exprimé en pourcentage du Chiffre d'Affaires, le BFR au 31/12/2021 représente 39,2% des ventes TTC, contre 42,3% en 2020, soit amélioration relative de 3,1 points.

Aussi, l'évolution mitigée de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'échange, à savoir la monnaie unique européenne EURO +1,4% et -7,4% pour le Dollar US, n'a pas eu d'incidence significative sur le coût de notre consommation, étant donné que le renchérissement du coût approvisionnements en Dollar a été compensé par les recettes dans la même monnaie provenant de l'Export.

Aussi, les ventes de produits en dehors du portefeuille de la SIAME, destinés à la STEG et dont le montant a atteint la somme de 5 431 KTND ont impactés la Marge sur Coût Matières qui est passée de 33,9% à 33,1% d'une année à l'autre, soit 0,8 point en moins. Toutefois, on en retrouve l'effet positif de ces ventes au niveau du Résultat d'Exploitation dont le montant a atteint 4 450 KTND contre 4 039 KTND en 2020, soit une variation absolue de +412KTND. Il convient de noter que nous avons enregistré un montant de 492 KTND correspondant à la ristourne que devrait nous servir ABB au titre de l'exercice 2021.

En substance, la marge sur coût matières a atteint au terme de l'exercice 2021, la somme de 13 249 KTND, soit 33,1% contre 11 429 KTND et 33,9% en 2020, soit une augmentation de +1 820 KTND et +15,9%. La Marge de l'exercice a été moins proportionnelle avec l'augmentation du Chiffre d'Affaires +18,8%.

L'évolution de la marge en valeur absolue en 2021 s'explique par :

- L'évolution du Chiffre d'Affaires, + 6 326 KTND
- La stabilité des prix des Matières premières durant la première moitié de l'année et la légère appréciation du Dinar par rapport à l'Euro, notre principale monnaie d'échange pour les importations.
- Amélioration de la Marge sur les ventes à l'Export de +1 point.
- Stabilité de la Marge sur les ventes des produits écoulés sur le Marché Local Privé et ce malgré l'évolution des prix d'achat de la gamme White Products de chez ABB et le renchérissement du coût du fret maritime à partir

de la Chine et de l'Inde.

- Baisse de la marge sur les ventes à la STEG, en raison des affaires de négoce et de la baisse des ventes d'Accessoires de Ligne, gamme à forte valeur ajoutée.

## EVOLUTION DE LA PRODUCTION & DE LA MARGE BRUTE



### 2.1.3- EVOLUTION DES CHARGES

La reprise de l'activité après de la pandémie du COVID-19, a boosté les charges d'exploitation notamment les Charges du Personnel dont la masse des salaires a atteint la somme de 5 065 KTND contre 4 358 KTND en 2020 soit une évolution de +707 KTND ou +16,2% une progression moins importante que l'évolution du Chiffre d'Affaires +18,8%. Cette évolution s'explique par le renouvellement des contrats des agents contractuels dont l'effectif moyen a été de 83 agents contre 44 en 2020. La masse des salaires des agents contractuels a pour sa part, évolué de 253 KTND en 2020 à 534 KTND au 31/12/2021 soit une évolution de 282 KTND ou +111,4. D'autre part, l'évolution de la Production +44,2% a contribué à l'évolution des coûts des Matières Premières et Composants dans une proportion légèrement supérieure à l'évolution du Chiffre d'Affaires +20,6%. Le coût des matières consommées a atteint au 31/12/2022 la somme de 26 811 KTND contre 22 305 une année auparavant soit une variation de +4 506 KTND.

Le ratio Coût Matières est passé de 66,1% en 2020 à 66,9% en 2021, soit 0.8 point de plus, dégagant ainsi une marge brute de 33,1% contre 33,9%. L'évolution du coût matières s'explique essentiellement par les affaires de négoce qui ont généré une marge brute inférieure à celle des produits fabriqués par la SIAME.

Par ailleurs, les charges d'exploitation hors coût matières premières, ont enregistré une évolution de + 1 417 KTND soit +19,1%, plus que proportionnelle à l'accroissement du Chiffre d'Affaires +18,8% et ce en raison des ventes de produits importés qui ont contribué à l'évolution des ventes totales sans générer de frais additionnels. Ainsi, les charges d'exploitation au titre de l'exercice 2021, ont atteint la somme de 8 853 KTND contre 7 436 KTND une année auparavant. La hausse des charges d'exploitation au titre de l'exercice 2021 s'explique par :

- Evolution des Charges de Personnel de +707 KTND soit +16,2%
- Le poste Dotations aux Amortissements et Provisions a enregistré une écriture pour 348 KTND au titre d'amortissement partiel des frais de développement du compteur Smart. Par ailleurs, suite à la réduction du capital de la société SITEL, nous avons enregistré une perte de 478 KTND et avons procédé en même temps à la reprise de la provision de 350 KTND, constatée durant les exercices antérieurs. Après ces écritures, le total des Dotations aux Amortissements et Provisions au titre de l'année 2021 s'est élevé à 1 370 KTND contre 1 327 KTND en 2020 soit +43 KTND ou +3.2%.
- Hausse de la rubrique Autres Charges d'Exploitation de +667 KTND, soit +38,1%. Cette hausse provient essentiellement de l'évolution du poste Impôts & Taxes pour 556 KTND et du poste Pénalités de +159 KTND qui totalisent 715 KTND soit +107,2% du total de l'écart.

L'analyse détaillée des différents postes Autres Charges d'Exploitation, nous permet de conclure ce qui suit :

- Evolution des frais de d'entretien et de réparation de +23 KTND
- Baisse des Commissions sur ventes de -60 KTND (Export)
- Evolution des Frais de Transport de +34 KTND (Export)
- Baisse des Commissions Bancaires de -42 KTND
- Hausse du montant des Pénalités payées à la STEG de +159 KTND
- Evolution des Impôts & Taxes de +556 KTND (il s'agit essentiellement des Redevances payées pour la Métrologie Légale dues sur les compteurs d'énergie et les compteurs de gaz vendus à la STEG)

#### 2.1.4- SOCIAL :

Le retour à un rythme normal de la production industrielle, nous a contraint à renouveler les contrats de travail des agents contractuels, démarche entamée depuis le quatrième trimestre de l'année 2020. Par ailleurs, nous avons entamé en 2020 un plan de rajeunissement des effectifs concernant les personnes âgées, qui sont devenues moins productives et souffrant de maladies chroniques ou qui éprouvent des difficultés pour s'adapter aux contraintes de leurs postes de travail. Nous avons ainsi enregistré le départ à la retraite anticipée de ces agents. Nous avons ainsi, clôturé l'exercice 2021, avec un effectif en net repli par rapport à l'exercice 2020. Le total de l'effectif permanent a atteint 194 agents contre 205 une année auparavant, soit 11 agents en moins.

Aussi, en adéquation avec sa stratégie de développement, qui requiert de nouveaux profils, notamment de jeunes ingénieurs, la SIAME a orienté sa politique RH, pour rajeunir son effectif, par le recrutement de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, mieux qualifiés et à même d'assurer le relais en un temps relativement court.

Au terme de l'exercice écoulé, le total des agents classés dans la catégorie Cadres est demeuré quasi stable avec 40 agents permanents en 2021 contre 41 agents permanents en 2020. D'autre part, le nombre d'agents de la catégorie Maîtrise s'est replié -6,1% passant de 33 agents en 2020, à 31 agents au 31 Décembre 2021, soit 2 agents en moins. Enfin, le total des agents de la catégorie Exécution, est passé de 131 agents en 2020, à 123 agents en 2021, soit 8 agents en moins soit -6,1% et ce en raison du programme de rajeunissement que nous avons entamé en 2021.

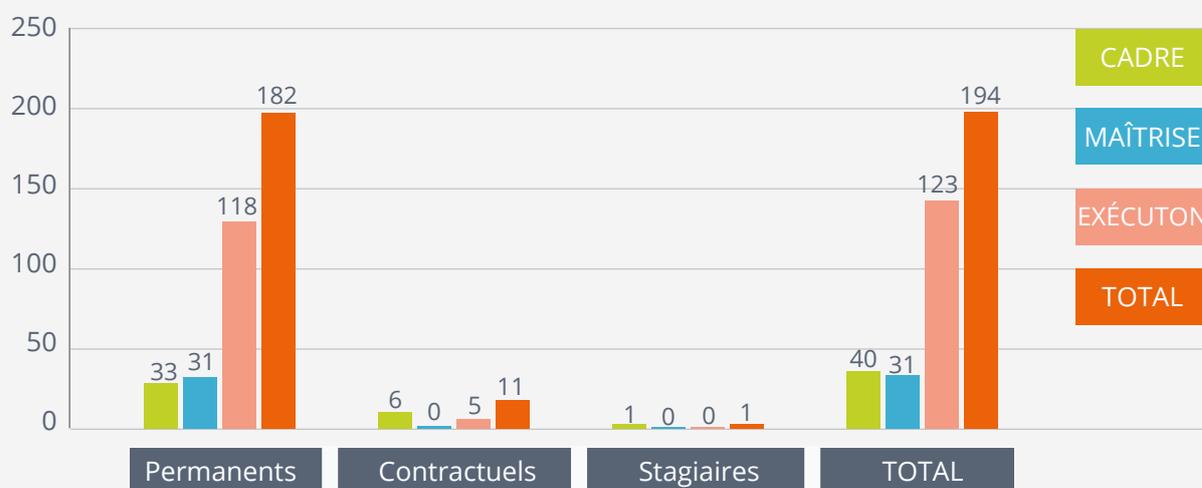
Ainsi, le total des agents appartenant aux catégories Maîtrise et Exécution, ont vu leur nombre total régresser de 164 agents en 2020, à 154 agents en 2021, soit 10 agents en moins et une variation relative de -6,1%.

La répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle au 31 Décembre 2021, se présente comme suit :

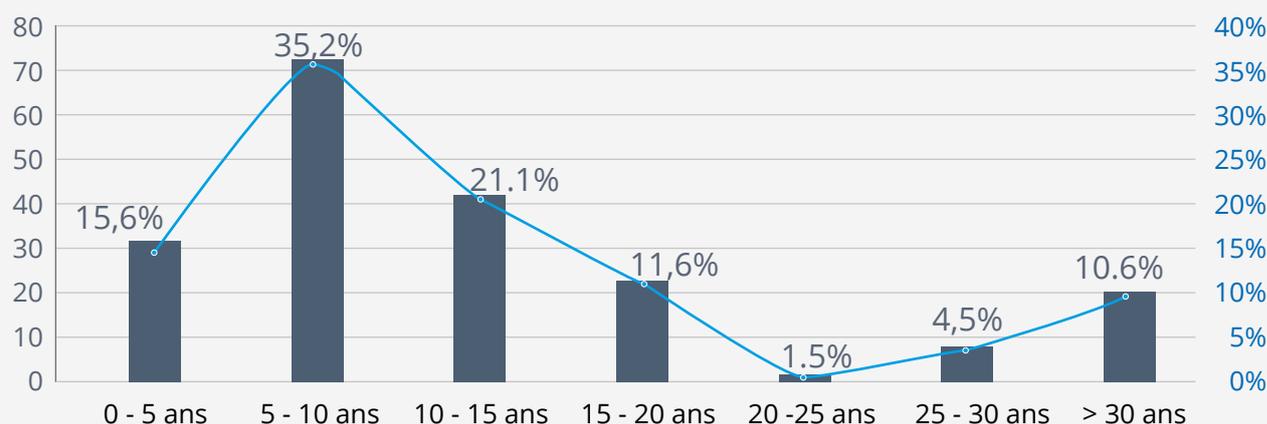
CATÉGORIE	PERMANENTS	CONTRACTUELS	STAGIAIRES	TOTAL
Cadres	33	6	1	40
Maîtrise	31	0	0	31
Exécution	118	5	0	123
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>194</b>

La compression des effectifs des catégories Exécution et Maîtrise -6,1% et la stabilité du nombre d'agents de la catégorie des Cadres, a permis une légère amélioration du taux d'encadrement de +0,6%, passant ainsi de 20,0% en 2020, à 20,6% en 2021.

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2021 PAR CATÉGORIE & TYPE D'ENGAGEMENT



## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ANCIENNETÉ AU 31/12/2021



### 2.1.5 INVESTISSEMENTS :

Les investissements engagés en 2021, ont atteint la somme de 1 959 KTND répartis comme suit :

Immobilisations incorporelles :	569 KTND
Immobilisations corporelles :	825 KTND
Immobilisations Financières	565 KTND

Les immobilisations incorporelles réalisées en 2021, représentent essentiellement les honoraires de développement du Compteur à Prépaiement, Compteur Intelligent, et compteur Bidirectionnel dont le montant total a atteint 540 KTND répartis comme suit :

Compteur à Prépaiement :	39 KTND
Compteur Intelligent :	455 KTND
Compteur Bidirectionnel	46 KTND

Par ailleurs, les 825 KTND engagés au titre des investissements corporels, représentent essentiellement des investissements dans des Equipements de Production pour 389 KTND, 31 KTND pour l'acquisition de Mobilier et Matériel de Bureaux et 405 KTND dans des travaux d'aménagement.

Le détail des investissements entrepris en 2021 se présente comme suit :

Investissements Compteurs à Prépaiement	39 KTND
Investissement Compteur Intelligent	455 KTND
Autres Investissements Incorporels	46 KTND
Matériel de Production	389 KTND
Mobilier & Matériel de Bureau	31 KTND
Aménagement & Agencement	405 KTND

Les Immobilisations Financières ont pour leur part totalisé la somme de 565 KTND, consistant en le rachat des actions TOUTALU pour 165 KTND et l'ouverture d'un Fonds Géré à Capital Risque dans les livres de SOFIA CAPITAL RISK – SICAR pour un montant de 400 KTND.

### 2.1.6 RÉSULTAT DE L'EXERCICE :

L'exploitation de l'exercice 2021, s'est soldée par un résultat net bénéficiaire de 3 612 KTND, soit une évolution de +856KTND ou +31,1% par rapport à l'exercice 2020.

RUBRIQUE	2020	%CA	2021	% CA	VAR° 2021/2020	VAR%
Chiffre d'affaires	33 734	0,0%	40 060	0	6 326	18,8%
Variation du stock des produits fabriqués	-4 900	0,0%	1 530	0	6 430	-131,2%
+ Production	28 834	0,0%	41 590	0	12 756	44,2%
- Consommation matières	-22 305	66,1%	-26 811	66,9%	4 506	20,2%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>11 429</b>	<b>33,9%</b>	<b>13 249</b>	<b>33,1%</b>	<b>1 820</b>	<b>15,9%</b>
+ Autres produits d'exploitation	46	0,1%	54	0,1%	8	17,4%
- Charges d'exploitation hors cons mat.	-7 436	22,0%	-8 853	22,1%	1 417	19,1%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 039</b>	<b>12,0%</b>	<b>4450</b>	<b>11,1%</b>	<b>411</b>	<b>10,2%</b>
- Charges hors exploitation	-1 462	4,3%	-1518	3,8%	56	3,8%
+ Produits hors exploitation	790	2,3%	1295	3,2%	505	63,9%
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>3 368</b>	<b>10,0%</b>	<b>4 226</b>	<b>10,5%</b>	<b>858</b>	<b>25,5%</b>
- Impôts sur les bénéfices	-612	1,8%	-614	1,5%	2	0,3%
Eléments Exceptionnels		0,0%		0,0%	0	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 756</b>	<b>8,2%</b>	<b>3 612</b>	<b>9,0%</b>	<b>856</b>	<b>31,1%</b>

Du tableau de résultat comparé (2021/2020) ressortent les constatations suivantes :

- Evolution des revenus de +18,8% ;
- Evolution de la valeur de la Production de +44,2% ;
- Accroissement de la consommation matières de +20,2%, conséquence de l'évolution du Chiffre d'Affaires ;
- Amélioration de la Marge Brute de +15,9% ;
- Evolution des charges d'exploitation hors consommation matières premières de +19,1% ;
- Quasi-stagnation de l'impôt sur les bénéfices de +0.3% ;

- En somme, l'ensemble des éléments précédemment présentés ont généré un résultat net bénéficiaire de 3 612 KTND.



Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers.

## 2.2 EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 2017-2021

### EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME 2017- 2021

DESIGNATION	2021	2020	2019	2018	2017
Chiffre d'affaires	40 060	33 734	35 509	35 133	29 487
Production	41 590	28 833	38 460	35 964	30 139
Consommation matières	26 811	22 305	23 307	23 642	20 152
<b>Marge Brute</b>	<b>13 294</b>	<b>11 428</b>	<b>12 202</b>	<b>11 491</b>	<b>9 335</b>
<b>Marge Brute / Production %</b>	<b>31,9%</b>	<b>39,6%</b>	<b>31,7%</b>	<b>32,0%</b>	<b>31,0%</b>
Résultat d'Exploitation	4 450	4 032	4 292	4 289	3 437
Résultat Avant Impôt	4 226	3 366	3 449	4 545	1 928
<b>Résultat Net de l'exercice</b>	<b>3 612</b>	<b>2 754</b>	<b>2 749</b>	<b>3 793</b>	<b>1 701</b>

## 03 PREVISIONS 2022

### 3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES : PRÉVISIONS 2022 ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU 31/03/2022

Nos prévisions issues du Business Plan pour la période 2021 – 2025, prévoient pour l'année 2022, un Chiffre d'Affaires de 43 000 KTND, reparti entre les trois marchés de la façon suivante :

Marché Local Privé	18 000 KTND
EXPORT	15 000 KTND
STEG	10 000 KTND

Au vu des réalisations du premier trimestre et compte tenu du retard en termes de Chiffre d'Affaires, par rapport à l'année dernière et à l'objectif, aux difficultés d'approvisionnement, et à notre carnet de commandes, notamment pour les marchés Export et la STEG, l'objectif pour l'année 2022 s'annonce difficile à atteindre, si la conjoncture économique locale et internationale ne sera pas soulagée des suites de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et des perturbations au niveau des approvisionnements. D'ailleurs, les délais d'approvisionnement en composants électroniques ne font que s'aggraver et le lead time pour certains composants peut atteindre jusqu'à deux ans.

Au terme du premier quart de l'année en cours, nous avons facturé pour 9 493 KTND, contre 10 154 KTND à la même période de l'année 2021, soit un écart négatif de -660 KTND et -6,5%. Le retard par rapport à l'objectif se situe au 31/03/2022 à -1 256 KTND ou -11,7%.

Le démarrage difficile, en termes de ventes, risque de compromettre nos objectifs pour l'année en cours et s'aggraver même si les conditions économiques et géopolitiques demeurent inchangées d'ici la fin de

la première moitié de l'année. Notre objectif de Chiffre d'Affaires et de Résultat pour 2022, est basé sur les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'activité sans arrêt et sans incident majeur au niveau du pays.
- Dépouillement des offres pour le marché de comptage statique de la STEG et proclamation des résultats avant la fin du premier semestre.
- Reprise des ventes sur les marchés à l'export.
- Régularité des approvisionnements en matières premières et composants surtout avec les perturbations qui touchent l'ensemble des secteurs économiques.
- Régularité des dessertes maritimes et baisse des coûts du fret.

## 3.2 RENTABILITÉ PRÉVISIONNELLE

Au niveau de la rentabilité, nos prévisions initiales pour l'année 2022, sont basées sur un niveau de Marge Brute de 33%. Cet objectif est arrêté en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Stabilité de la parité des principales monnaies d'échange EURO et Dollar US Vs le Dinar Tunisien.
  - Dollar US : 2,90 TND
  - Euro : 3,30 TND
- Compensation de la hausse des prix des matières premières et composants par des augmentations équivalentes, des prix de vente des produits finis. (Nous avons déjà, procédé à l'augmentation de nos prix de vente à partir du 01 Mars 2022 pour le Marché Local Privé et pour les ventes à l'Export).
- Passation des commandes par la STEG au début du deuxième semestre 2022 et lancement des nouveaux appels d'offres au début du deuxième trimestre.
- Réduction de l'endettement de la SIAME pour limiter le poids des charges financière au niveau de 2.5% du Chiffre d'Affaires.
- Plafonner le montant des investissements au titre de l'exercice 2022 à un total de 1 500 KTND y compris les prises de participation dans les filiales.
- Réduire l'encours des clients à un maximum de trois mois de Chiffre d'Affaires soit 10 000 KTND.
- Maintenir le niveau des stocks tous produits confondus à un maximum de 90 jours de Chiffre d'Affaires

Sur la Base de ces hypothèses, le Résultat Net de l'Exercice est estimé à 3 500 KTND (hors provisions pour les participations dans les filiales), en progression par rapport à l'exercice 2021 de +300 KTND ou +9,4%, si on exclut les revenus exceptionnels et non récurrents enregistrés en 2021, suite à la cession du local de la Rue Ali Darghouth.

## 04 PARTICIPATIONS

### 4.1 LES SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU GROUPE SIAME :

Au 31 Décembre 2021 le Groupe SIAME se compose des filiales suivantes :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE 2021	FORME JURIDIQUE	ACTIVITE PRINCIPALE
ELECTRICA	80,00%	SARL	Distribution d'appareillage électrique
CONTACT	99,99%	SARL	Injection, montage et assemblage de pièces techniques en plastique
TOUTALU	89,28%	SA	Fonderie d'aluminium
SITEL	59,77%	SA	Entreprise de travaux publics d'électricité
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	SARL	Commerce international
IAT	50,00%	SA	Etudes & Ingénierie
IAT EUROPE	95,00%	SARL	Etudes & Ingénierie
MEDIKA-TECH	51,00%	SARL	Commerce des Produits technologiques

## 4.2 LES PRISES DE PARTICIPATIONS EN 2021:

La SIAME a racheté courant l'exercice 2021, des actions de la société TOTALU pour 165 KTND, ramenant ainsi, sa participation dans le capital de cette filiale à 89,28% contre 81.47% au 31/12/2020.

Nous avons également placé dans un fonds géré à Capital Risque « SICAR » la somme de 400 KTND.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SITEL a décidé de réduire le capital social, d'un montant de 800 KTND pour passer de 1 000 KTND à 200 KTND en vue d'absorber les pertes cumulées et de procéder à l'assainissement financier de la société. Cette opération de réduction de capital s'est traduite par une contraction de notre participation de 478 KTND pour se situer à 120 KTND contre 598 KTND au 31/12/2020. Notre portefeuille Participations a enregistré au terme de l'exercice 2021 une évolution nette de +87 KTND.

## 05 ACTIONNARIAT

### 5.1 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

#### *Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)*

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs Gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le Gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration »

### 5.2 DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

#### *Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)*

« Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de la limitation statutaire effectuée en application des dispositions légales.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen décidé par l'Assemblée Générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant le dixième du capital social au moins.

Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société »

## 06 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 6.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	EXPIRATION DU MANDAT
Mohamed SAIDANE	AGO 2023
Mongi JELASSI	AGO 2023
Ines BEN AYED	AGO 2023
Khaled ABDELKEFI	AGO 2023
Sté COTUNAL représentée par Mr. Mongi JELASSI	AGO 2023
Sté SOTIC représentée par Mr. Khaled ABDELKEFI	AGO 2023
Sté INTERMETAL représentée par Mr. Mohamed Hedi BEN AYED	AGO 2023
Sté PROSID représentée par Mr. Mohamed SAIDANE	AGO 2023
Mr Fakher CHEIKHROUHOU Administrateur Indépendant	AGO 2023
Mr Ahmed KALLEL Administrateur Indépendant	AGO 2023
Mr Hamadi HENTATI Administrateur représentant les petits porteurs	AGO 2023

## 6.2 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET À LA REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Extrait des Statuts de la Société (Article 14) « La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et douze membres au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non-actionnaires, élus par l'Assemblée Générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi.

Le nombre des membres du conseil d'administration non-actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1 / 3) du nombre total des administrateurs.

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi Les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de La société.

S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au Conseil d'Administration et correspond à un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du Conseil d'Administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible »

## 6.3 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

« La Direction Générale de la Société est assurée par un Directeur Général.

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Société. Si le Directeur Général est membre du Conseil d'Administration, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général doit être une personne physique.

Le Directeur Général assure sous sa responsabilité la direction générale de la société, le Conseil d'Administration doit lui déléguer à cet effet tous les pouvoirs nécessaires.

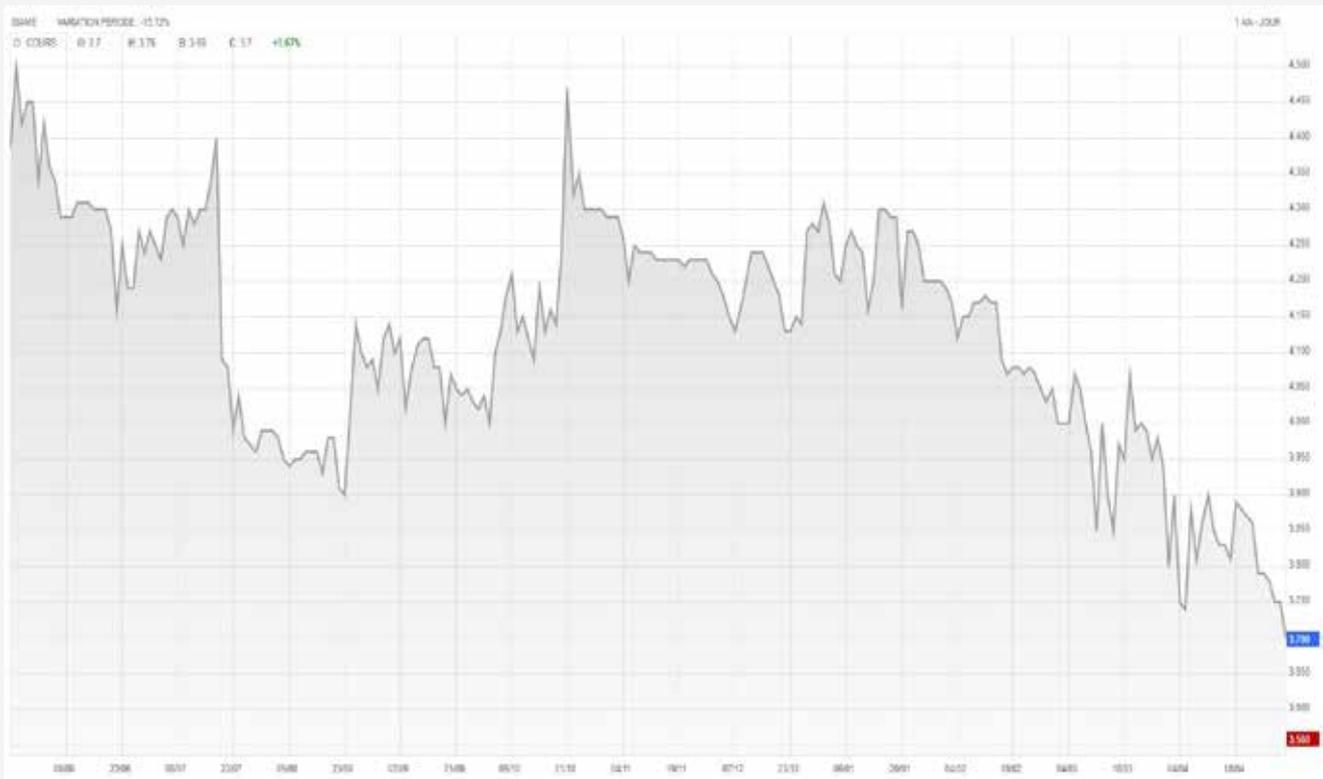
Sur sa proposition, le Conseil peut, pour l'assister, lui adjoindre au titre de Directeur Général Adjoint, soit un

de ses membres, soit un mandataire choisi hors de son sein.

Dans le cas où le Président du Conseil d'Administration se trouve empêché d'exercer ses fonctions, le Conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de Président. Cette délégation renouvelable est toujours donnée pour une durée limitée et renouvelable.

Aucun membre du Conseil autre que le Directeur Général, l'Administrateur recevant une délégation temporaire, comme il est dit ci – dessus, et le Directeur Général Adjoint ne peut être investi des fonctions de direction de la société ».

## 07 HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHÉ BOURSIER MAI 2021 – MAI 2022



## 08 AFFECTATION DU RESULTAT

### 8.1 BREF RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT :

#### *Extrait des Statuts de la Société (Article 31)*

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- les réserves statutaires.

### 8.2 LE TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

RUBRIQUE	31/12/2020	MOUVEMENTS	31/12/2021
CAPITAL	14 040 000	1 404 000	15 444 000
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>14 040 000</b>	<b>1 404 000</b>	<b>15 444 000</b>
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-925 238	0
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 876 462	300 000	3 176 462
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	36 818	-15 276	21 542
PRIME D'EMISSION	463 486	-463 486	0
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>6 006 004</b>	<b>-1 104 000</b>	<b>4 902 004</b>
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	372 631	-19 205	353 426
RESERVE POUR FONDS PERDUS	9 771	-3 957	5 814
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	45 289	-45 289	0
<b>S/TOTAL 3</b>	<b>427 691</b>	<b>-68 451</b>	<b>359 240</b>
RESULTATS REPORTES	5 045 361	769 157	5 814 518
<b>S/TOTAL 4</b>	<b>5 045 361</b>	<b>769 157</b>	<b>5 814 518</b>
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT</b>	<b>25 519 056</b>	<b>1 000 706</b>	<b>26 519 761</b>
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 753 957	858 097	3 612 054
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION</b>	<b>28 273 013</b>	<b>1 858 803</b>	<b>30 131 815</b>

### 8.3 PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2021

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 s'élevant à 3 612 054,045 Dinars, comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 612 054,045
RÉSULTATS REPORTÉS	5 814 518,214
<b>TOTAL</b>	<b>9 426 572,26</b>
RÉSERVE LÉGALE	-140 400,00
REINVESTISSEMENT EN FONDS CAPITAL RISQUE « SICAR »	-100 000,00
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>9 186 172,259</b>
DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,150 DINAR/ACTION) À PRÉLEVER SUR LE REPORT À NOUVEAU (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE AU TAUX EN VIGUEUR).	-2 316 600,000
<b>REPORT À NOUVEAU</b>	<b>6 869 572,259</b>

## 09 ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

### 9.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Promouvoir l'efficacité et l'efficacités ;
- Protéger les actifs ;
- Garantir la fiabilité de l'information financière ;
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.
- L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

## 9.2 ENVIRONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE :

L'implication de la Direction Générale de la « SIAME », des membres du Conseil d'Administration, des responsables opérationnels est forte et s'articule autour des points clés suivants :

- Domaines de responsabilités clairement établis ;
- Principe de délégation et supervision ;
- Séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- Distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement ;
- Contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...)
- Matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants :

- Sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle,
- Politique de fidélisation des collaborateurs,
- Politique de responsabilisation et de motivation
- Politique active de formation et d'évaluation des compétences

## 9.3 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACES :

La société est dotée d'une organisation de contrôle en trois niveaux :

1. Le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui lui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie ;
2. Le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur. Les dirigeants de chaque direction sont donc parties prenantes du bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
3. Le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôle des comptes par le Commissaire aux Comptes).

Le niveau de formalisation des procédures à ce jour est limité aux exigences Management de la qualité prévues par les normes ISO selon lesquelles la « SIAME » est certifiée. Ainsi, la société est dotée d'une cartographie des processus (décisionnels, métier et support), toute la documentation du système qualité, procédures détaillées...etc.

## 9.4 ELABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

La comptabilité de la « SIAME » est tenue en interne avec comme support le logiciel « SAGE » qui a été implémenté courant l'exercice 2012 assurant ainsi une meilleure sécurité des informations financières. Une situation intermédiaire (au 30 Juin de chaque année) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration.

Dans un souci d'efficacité et de transparence, le Commissaire aux Comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable. Dans le cadre de ses diligences, il procède à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Il émet des recommandations au Conseil d'Administration et à la Direction Générale. Il vérifie par ailleurs la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités. L'exercice de ces diligences lui permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'il certifie ne comportent pas d'anomalies significatives.

## 10 PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME

### 10.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le groupe "SIAME" est composé de 9 sociétés y compris la société mère. Le groupe est constitué principalement par des sociétés exerçant des activités intégrées en amont ou en aval à l'activité de la société «SIAME». Elles interviennent dans des activités telles que la distribution et la sous-traitance du matériel électrique. Outre les comptes de la société mère, les états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales SITEL, ELECTRICA, CONTACT, TOUTALU, SIAME INTERNATIONAL, I@T, I@T EUROPE et MEDIKA-TECH..

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, sont détaillés dans le tableau qui suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
SIAME	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	89,28%	81,47%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	89,28%	81,47%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	50,00%	50,00%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	95,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	47,50%	47,50%	IG	IG
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	25,50%	25,50%	IG	IG

## 10.2 SOCIÉTÉS FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère, tel que défini par le code des sociétés commerciales Et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

**SOCIETE « CONTACT »** :SARL ayant un capital de 2.810.000 Dinars, totalement exportatrice, exerçant dans le domaine de la sous- traitance industrielle notamment l'injection et l'assemblage des pièces de connectique pour l'industrie Automobile ainsi que les équipements nécessaires pour l'habitacle des voitures. La société «CONTACT», travaille exclusivement avec des donneurs d'ordre étrangers.

**SOCIETE «ELECTRICA »** :SARL ayant un capital de 1 000 000 Dinars, créée en 1999, ayant pour objet la commercialisation de matériel électrique et électronique fabriqués par la «SIAME» ainsi que les produits compléments de gamme importés de chez le partenaire du groupe la société Américaine GE reprise en 2018 par la multinationale ABB.

**SOCIETE « SIAME INTERNATIONAL»** :SARL, créée en 2009, ayant un capital de 150 000 Dinars. L'objet de cette société est de répondre aux besoins des clients à l'export de la «SIAME», en produits complémentaires non fabriqués par la «SIAME» ni ses filiales.

**SOCIETE « SITEL »** :Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés. L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 Décembre 2021 a décidé de réduire le capital de 800 000 TND par résorption des pertes et de le ramener à 200 000 DT au 31/12/2021.

**SOCIETE « TOUTALU »** :SA, créée en 2007 et ayant un capital de 2 800 000 Dinars. Elle a pour activité la fonderie des pièces en aluminium et notamment les accessoires de ligne BT&MT en aluminium, complétant la gamme des accessoires de ligne fabriqués par la SIAME.

**SOCIETE « I@T »** :SA créée en 2017 avec un capital initial de 300 000 Dinars, Le capital a été augmenté en 2018 de 500 000 Dinars par apport en numéraire, pour le porter de 300 000 Dinars à 800 000 Dinars. La société a pour objet la Recherche et le développement de solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie, ainsi que l'intégration et la validation de solutions et de produits dans les domaines technologiques à forte valeur ajoutée, notamment pour les secteurs de la robotique, l'instrumentation, l'appareillage, la domotique, et les terminaux intelligents.

**SOCIETE « MEDIKA-TECH »** : Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

**SOCIETE « I@T Europe »** :

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, gestion, fiscalité, finances, stratégie d'entreprise, juridique. L'audit et l'expertise de système informatiques.

## 11 RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2021

### 11.1 APERÇU SUR LES RÉALISATIONS DES FILIALES

FILIALE	2021	
	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT
SITEL	357 909	358 234
CONTACT	18 888 282	903 600
ELECTRICA	5 636 962	-453 512
TOUTALU	2 501 013	-193 862
IAT	1 865 897	-83 018
SIAME INTERNATIONAL	1 118 778	94 882
MEDIKA TECH	658 952	-53 062
IAT EUROPE	154 272	15 938

### 11.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint un total de 64 349 787 Dinars, se détaillant comme suit:

FILIALE	CHIFFRES AU 31/12/2021		CHIFFRES AU 31/12/2020		VARIATION	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
<b>SIAME</b>	40 059 724	56,2%	33 733 789	60,3%	6 325 935	18,8%
<b>SITEL</b>	357 909	0,5%	1 318 822	2,4%	-960 913	-72,9%
<b>CONTACT</b>	18 888 282	26,5%	13 467 152	24,1%	5 421 130	40,3%
<b>ELECTRICA</b>	5 636 962	7,9%	1 223 565	2,2%	4 413 397	360,7%
<b>TOUTALU</b>	2 501 013	3,5%	2 906 405	5,2%	-405 392	-13,9%
<b>IAT</b>	1 865 897	2,6%	1 141 948	2,0%	723 949	63,4%
<b>SIAME INTERNATIONAL</b>	1 118 778	1,6%	1 806 888	3,2%	-688 110	-38,1%
<b>MEDIKA TECH</b>	658 952	0,9%	346 422	0,6%	312 530	90,2%
<b>IAT EUROPE</b>	154 272	0,2%	29 432	0,1%	124 840	424,2%
<b>TOTAL</b>	<b>71 241 789</b>	<b>100,0%</b>	<b>55 974 423</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 267 366</b>	<b>27,3%</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE</b>	<b>6 892 001</b>		<b>2 499 754</b>		<b>4 392 247</b>	<b>175,7%</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ</b>	<b>64 349 787</b>		<b>53 474 669</b>		<b>10 875 118</b>	<b>20,3%</b>

## 11.3 ACHATS CONSOMMÉS

A la clôture de l'exercice 2021 les achats consommés consolidés ont totalisé la somme de 44 236 414 Dinars. La répartition entre les différentes sociétés du groupe se présente comme suit:

SOCIETE	CHIFFRES AU 31/12/2021	
	EN DT	EN %
SIAME	22 485 090	50,8%
SITEL	715 939	1,6%
CONTACT	12 739 393	28,8%
ELECTRICA	5 169 873	11,7%
TOUTALU	1 738 170	3,9%
IAT	319 969	0,7%
SIAME INTERNATIONAL	516 547	1,2%
MEDIKA TECH	550 881	1,2%
IAT EUROPE	554	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>44 236 414</b>	<b>100,0%</b>

## 11.4 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 31/12/2021, le résultat consolidé du groupe SIAME se présente comme suit:

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 467 029	4 084 837	1 382 192
RESULTAT AVANT IMPOT	4 836 447	2 048 484	2 787 963
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 002 776	1 415 041	2 587 735
<b>RESULTAT DU GROUPE</b>	<b>4 232 728</b>	<b>1 676 521</b>	<b>2 556 207</b>
<b>RESULTAT HORS GROUPE</b>	<b>-229 951</b>	<b>-261 480</b>	<b>31 529</b>

## **PARTIE II**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE**

**AUX COMPTES SUR LES ETATS**

**FINANCIERS DE LA SIAME**





Tel: +216 70 221 600  
Fax: +216 70 221 616  
www.bdo.tn

La Tour BDO, Bloc E  
International City Center 3  
Centre Urbain Nord  
1082 Tunis - Tunisie

## Rapport Général du commissaire aux comptes

*Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »*

### *Rapport sur l'audit des états financiers*

#### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME-SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **47 663 510 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **3 612 054 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME-SA » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

##### 1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 15 964 229 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

### 2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 4 901 913 TND arrêté au 31 décembre 2021. Il est à préciser que la société a commencé l'amortissement des frais de développement engagés sur le projet du compteur intelligent totalisant 3 589 383 TND suite à la concrétisation du nouveau marché avec la STEG. En effet, l'amortissement au titre de ce projet a commencé à partir du deuxième semestre de 2021 et a totalisé 347 798 TND au 31 décembre 2021.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

### 3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2021 à 40 059 724 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

### Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.



#### Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

#### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

#### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

#### **Le Commissaire aux comptes**

**BDO Tunisie**

Khaled Mnif



Tunis, le 25 avril 2022



Tel: +216 70 221 600  
 Fax: +216 70 221 616  
 www.bdo.tn

La Tour BDO, Bloc E  
 International City Center 3  
 Centre Urbain Nord  
 1082 Tunis - Tunisie

## Rapport Spécial du commissaire aux comptes

### **Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2021, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2021 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice se détaillent comme suit :

#### **A- Nouvelles conventions et/ou opérations :**

##### **A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »**

- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 1 120 mTND autorisée par le conseil n° 179 du 10 mars 2022.
- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.
- La « SIAME » a reçu de la société « CONTACT » courant 2021 des dividendes pour 400 mTND dont 120 mTND non encore encaissés au 31-12-2021. La « SIAME » a facturé à la société « CONTACT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 51 mTND et a reçu deux notes de débit de CONTACT pour 25 mTND. Le solde du Compte courant CONTACT s'élève au 31-12-2021 à 187 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

##### **A-2- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »**

- La « SIAME » a donné une garantie parentale à la société « ELECTRICA » au profit du fournisseur étranger « CANADIAN SOLAR » pour 572 mTND autorisée par le conseil n° 179 du 10 mars 2022.
- La « SIAME » a versé en compte courant la somme de 600 mTND au profit de la filiale « ELECTRICA ». Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élèvent à 90 mTND. Par ailleurs, « ELECTRICA » a réglé courant 2021 la somme de 537 mTND. Le solde du Compte courant ELECTRICA s'élève au 31-12-2021 à 1 291 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration en date du 27 décembre 2021 et du 07 avril 2022.

**A-3- Opérations avec la filiale « IAT »**

- La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.
- La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.
- La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 6 mTND. Le solde du Compte courant IAT s'élève au 31-12-2021 à 80 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

**A-4- Opérations avec la filiale « SITEL »**

La « SIAME » a versé en compte courant de la « SITEL » la somme de 80 mTND. Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élèvent à 23 mTND. La société « SITEL » a procédé au règlement de 24 mTND.

Le solde du Compte courant SITEL s'élève au 31-12-2021 à 93 mTND.

Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

**A-5- Opérations avec la filiale « TOUTALU »**

- La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n° 173 du 08 avril 2021 ;
- La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021.
- La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 36 mTND. Le solde du Compte courant de « TOUTALU » s'élève au 31-12-2021 à 36 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

**A-6- Opérations avec la filiale « SIAME INTERNATIONALE »**

La « SIAME » a facturé à la filiale « SIAME INTERNATIONALE » des frais de domiciliation totalisant la somme de 7 mTND qui demeurent non encore payés au 31-12-2021, et a comptabilisé et encaissé des dividendes reçus de « SIAME INTERNATIONALE » pour 150 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 07 avril 2022

**A-7- Opérations avec la filiale « MEDIKA-TECH »**

La « SIAME » a payé une participation à une foire pour 5 mTND courant 2021. Le solde du Compte courant MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2021 à 5 mTND Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

**A-8- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed**

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an et le solde non encore payé au 31-12-2021 s'élève à 22 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

**A-9- Autres opérations**

- Le conseil d'administration n° 180 du 7 avril 2022, dans le cadre du renouvellement du dossier de crédit de gestion auprès d'ATTIJARI BANK, a autorisé le Directeur Général de la « SIAME » à signer un nouveau contrat pour la mise en place d'une enveloppe de crédits de gestions totalisant 7 250 mTND.
- La « SIAME » a contracté un crédit COVID de 3 MTND avec la banque ATTIJARI BANK moyennant un taux d'intérêt de TMM + 1,75%. Ce crédit a été autorisé par le conseil d'administration n° 176 du 26 août 2021.
- La SIAME a vendu le local « ALI DARGHOUTH » pour la somme de 600 mTND totalement constatée en gains. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration n° 173 du 8 avril 2021.
- La « SIAME » a racheté 22 000 actions de la société TOUTALU renforçant ainsi sa participation dans le capital de cette filiale pour 165 mTND. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration n° 176 du 26 août 2021.

**B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2021 :**

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2021 sont les suivantes :

**B-1- Garanties données à la filiale « CONTACT »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 mTND, autorisé par le conseil n° 140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 mTND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n° 166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n° 172 du 30 novembre 2020.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit de gestion de 600 mTND, autorisé par l'assemblée général du 15 mars 2019.

#### **B-2- Garanties données à la filiale « SITEL »**

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.

#### **B-3- Garanties données à la filiale « TOUTALU »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018.

#### **B-4- Garanties données à la filiale « IAT »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n° 171 du 07 septembre 2020.

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- ✓ Le Président du Conseil d'administration :

Le Président de conseil d'administration n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice 2021.



✓ **Le Directeur Général :**

- Votre conseil d'administration du 22 octobre 2021 a fixé la rémunération et avantages du Directeur Général comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 206 000 TND à servir sur 13 mensualités ;
  - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
  - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
  - Une voiture de fonction ;
  - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 7 avril 2022 a décidé de servir au Directeur Général, une prime d'intéressement de 140 000 TND (en Brut).

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se présentent comme suit (en TND) :

	<u>Directeur Général</u>	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2021
<b>Avantages à court terme</b>		
Salaires	206 000	-
Prime d'intéressement	110 000	110 000
CNSS	13 116	3 279
Retraite complémentaire	22 598	16 170
Frais de déplacement	-	-
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	-	-
<b>Autres avantages à long terme</b>	-	-
<b>Indemnités de fin de contrat de travail</b>	-	-
<b>Paie en actions</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>351 714</b>	<b>129 449</b>

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux comptes**

**BDO Tunisie**

Khaled Mnif

**BDO Tunisie**  
 La Tour BDO, Bloc E - Intercontinental City Center 3  
 Centre Urbain Nord, 1006 Tunis, TUNISIE  
 Tel : +216 70 221 600 - Fax : +216 70 221 616  
 MF : 24259 - N°IM/1400

Tunis, le 25 avril 2022

## ETATS FINANCIERS

### BILAN

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs non Courants</b>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	6 844 561	6 275 838
- Amortissements		-2 255 294	-1 868 653
		<b>4 589 267</b>	<b>4 407 185</b>
Immobilisations corporelles	1.1	28 798 089	27 973 186
- Amortissements		-23 922 393	-23 063 473
		<b>4 875 696</b>	<b>4 909 713</b>
Immobilisations financières	1.2	7 882 377	7 786 155
- Provision		-1 006 924	-1 156 926
		<b>6 875 453</b>	<b>6 629 229</b>
Autres actifs non courants	1.3	29 510	71 657
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>1</b>	<b>16 369 925</b>	<b>16 017 784</b>
<b>Actifs Courants</b>			
Stocks	2.1	15 964 229	12 415 316
- Provision		-1 285 252	-1 242 901
		<b>14 678 977</b>	<b>11 172 415</b>
Clients et comptes rattachés	2.2	12 852 007	15 219 714
- Provision		-2 895 547	-2 734 273
		<b>9 956 461</b>	<b>12 485 441</b>
Autres actifs courants	2.3	4 279 622	3 458 989
- Provision		-546 949	-546 949
		<b>3 732 673</b>	<b>2 912 040</b>
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 118	6 119
Liquidités et équivalents de liquidités		2 923 356	4 012 810
		<b>2 925 475</b>	<b>4 018 929</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2</b>	<b>31 293 585</b>	<b>30 588 825</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>47 663 510</b>	<b>46 606 609</b>

**BILAN**

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		15 444 000	14 040 000
Réserves		4 902 003	6 006 004
Autres capitaux propres		359 239	427 691
Résultats reportés		5 814 518	5 045 361
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b>26 519 761</b>	<b>25 519 056</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3</b>	<b>30 131 815</b>	<b>28 273 013</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Crédit à moyen et long terme	4	2 437 898	372 012
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 437 898</b>	<b>372 012</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	8 243 478	7 898 402
Autres passifs courants	5.2	2 393 130	2 697 386
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	4 457 189	7 365 796
<b>Total des passifs courants</b>	<b>5</b>	<b>15 093 797</b>	<b>17 961 584</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>17 531 696</b>	<b>18 333 596</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>47 663 510</b>	<b>46 606 609</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

*Exercice de 12 mois clos le 31 décembre*

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	6.1	40 059 724	33 733 789
Autres produits d'exploitation	6.2	54 471	45 863
<b>( I ) Total des revenus</b>	<b>6</b>	<b>40 114 195</b>	<b>33 779 652</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	1 529 780	-4 900 416
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	-28 340 264	-17 404 571
Charges de personnel	6.4	-5 064 535	-4 357 672
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-1 370 271	-1 327 456
Autres charges d'exploitation	6.6	-2 418 721	-1 750 983
<b>( II ) Total des charges d'exploitation</b>		<b>-35 664 012</b>	<b>-29 741 098</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I -II )</b>		<b>4 450 183</b>	<b>4 038 554</b>
Charges financières nettes	6.7	-1 040 881	-1 361 165
Produits des Placements	6.8	559 986	600 576
Autres gains ordinaires	6.9	735 066	189 148
Autres pertes ordinaires	6.10	-478 140	-100 896
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>4 226 214</b>	<b>3 366 217</b>
Impôt sur les bénéfiques		-614 160	-612 260
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>
Eléments exceptionnels		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 720 271	1 396 776
- Variation des stocks	7.1.2	-3 548 913	3 688 374
- Variation des créances clients	7.1.3	2 148 483	-3 649 624
- Variation des autres actifs	7.1.4	-830 632	-172 788
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	57 809	1 546 769
- Plus value sur cessions d'immobilisations		-614 035	-
- Charges nettes sur apurement de titres de participation		128 140	-
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>7.1</b>	<b>2 673 177</b>	<b>5 563 464</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	-1 393 628	-1 173 103
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	628 000	-
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	-565 000	-50 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.4	10 085	31 642
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.5	-19 450	-60 300
- Décaissements sur autres actifs non courants		-28 902	-30 724
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>7.2</b>	<b>-1 368 895</b>	<b>-1 282 485</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	-3 424 208	-1 012 365
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	-1 684 628	-1 699 971
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	-68 451	-58 857
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	-332 669	-248 049
- Encaissements provenant d'emprunts MT		3 000 000	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>7.3</b>	<b>-2 509 956</b>	<b>-3 019 242</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-1 205 674</b>	<b>1 261 737</b>
- Trésorerie au début de l'exercice		<b>1 822 560</b>	<b>560 823</b>
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		<b>616 887</b>	<b>1 822 560</b>

## 01 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME-SA » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME-SA » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er juin 1999, la valeur « SIAME-SA » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La dernière augmentation de capital de la « SIAME-SA » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par M. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 06 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 06 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

## 02 CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

### 2.1 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME-SA » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

### 2.2 CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME-SA » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

### 2.2.1 LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

#### ☐ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

#### ☐ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %
* Dépenses de R&D	20 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

### 2.2.2 PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 Décembre 2021, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 Décembre 2021, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME-SA », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

### 2.2.3 STOCKS

Les stocks de la « SIAME » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

### 2.2.4 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME-SA » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

### 2.2.5 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME-SA » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 de la même manière que la période précédente.

## 2.3 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME-SA » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

## 2.4 REGIME FISCAL

La « SIAME-SA » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

## 2.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 07 Avril 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élève à 43 993 324 TND au 31 Décembre 2021 contre 42 474 573 TND au 31 décembre 2020 et se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	6 844 561	6 275 838	568 723
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 798 089	27 973 186	824 903
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 882 377	7 786 155	96 222
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	468 296	439 394	28 902
<b>TOTAL</b>		<b>43 993 324</b>	<b>42 474 573</b>	<b>1 518 751</b>

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 16 369 925 TND au 31 Décembre 2021 contre 16 017 784 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 589 267	4 407 185	182 082
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 875 696	4 909 713	-34 017
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 875 453	6 629 229	246 224
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	29 510	71 657	-42 147
<b>TOTAL</b>	<b>16 369 925</b>	<b>16 017 784</b>	<b>352 141</b>

### 1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
<b>1 - Immobilisations Incorporelles</b>	<b>6 275 838</b>	<b>568 723</b>	-	<b>6 844 561</b>	<b>1 868 653</b>	<b>386 641</b>	-	<b>2 255 294</b>	<b>4 589 267</b>
Investissement de Recherche & Développement	517 004	-	3 589 383	4 106 387	517 004	347 798	-	864 802	3 241 585
Concession Marque, Brevet & Licence	1 024 752	-	-	1 024 752	1 018 478	5 259	-	1 023 737	1 015
Logiciel	372 580	28 312	-	400 892	333 171	33 584	-	366 755	34 137
Projets de développement encourus	4 361 502	540 411	-3 589 383	1 312 530	-	-	-	-	1 312 530
<b>2 - Immobilisations Corporelles</b>	<b>27 973 187</b>	<b>697 778</b>	<b>127 124</b>	<b>28 798 089</b>	<b>23 063 473</b>	<b>858 922</b>	<b>-1</b>	<b>23 922 394</b>	<b>4 875 696</b>
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	6 124 587	-	-1	6 124 586	3 748 068	202 901	-1	3 950 968	2 173 619
Bâtiments Industriels	4 338 887	-	-	4 338 887	3 106 627	134 066	-	3 240 693	1 098 195
Bâtiments Administratifs	1 647 220	-	-1	1 647 219	549 381	59 095	-1	608 475	1 038 744
Aménagement construction	138 480	-	-	138 480	92 060	9 740	-	101 800	36 680
<b>2.3 Matériels &amp; Outillages</b>	<b>17 611 546</b>	<b>240 083</b>	<b>86 886</b>	<b>17 938 515</b>	<b>16 241 432</b>	<b>400 371</b>	<b>-</b>	<b>16 641 803</b>	<b>1 296 713</b>
2.3.1 Matériels Industriels	9 280 403	81 530	37 420	9 399 353	8 399 539	213 912	-	8 613 451	785 902
2.3.2 Outillages Industriels	5 883 105	41 224	49 466	5 973 795	5 637 998	100 230	-	5 738 228	235 567
2.3.3 Pces. rechange & Outil,immobilisés	2 448 038	117 329	-	2 565 367	2 203 895	86 229	-	2 290 124	275 243
Pièces de rechange immobilisées	2 176 217	117 329	-	2 293 546	1 949 675	79 840	-	2 029 515	264 031
Petits outillages immobilisés	271 821	-	-	271 821	254 220	6 390	-	260 610	11 211
<b>2.4 Matériels de transport</b>	<b>1 130 630</b>	<b>61 819</b>	-	<b>1 192 449</b>	<b>858 263</b>	<b>145 337</b>	<b>-</b>	<b>1 003 600</b>	<b>188 849</b>
Matériels Transport De Biens	140 151	61 819	-	201 970	140 152	7 664	-	147 816	54 154
Matériels Transport De Personnes	990 478	-	-	990 478	718 111	137 673	-	855 784	134 694
<b>2.5 Autres Immobilisations Corporelles</b>	<b>2 685 382</b>	<b>229 497</b>	-	<b>2 914 879</b>	<b>2 215 710</b>	<b>108 963</b>	<b>-</b>	<b>2 324 673</b>	<b>590 206</b>
2.5.1 Agencement, Aménagement & installations	1 425 599	198 143	-	1 623 742	1 078 496	56 353	-	1 134 849	488 894
2.5.2 Matériels de bureaux	1 259 783	31 354	-	1 291 137	1 131 700	52 610	-	1 184 310	106 827
Immobilisation Chez Tiers	9 564	-	-	9 564	5 514	1 350	-	6 864	2 700
2.6 Immobilisation Corporelles en cours	118 076	166 379	-25 027	259 428	-	-	-	-	259 428
<b>2.7 Avances/Immobilisations Corporelles en cours</b>	<b>242 122</b>	<b>-</b>	<b>65 267</b>	<b>307 389</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>307 389</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 249 024</b>	<b>1 266 502</b>	<b>127 124</b>	<b>35 642 651</b>	<b>24 932 126</b>	<b>1 245 563</b>	<b>-1</b>	<b>26 177 688</b>	<b>9 464 963</b>

## 1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 882 377 TND contre 7 786 155 TND au 31 décembre 2020. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 607 678	7 520 818	86 860
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	58 421	35 357	23 064
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	216 278	229 980	-13 702
<b>TOTAL</b>		<b>7 882 377</b>	<b>7 786 155</b>	<b>96 222</b>

### 1.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 31 décembre 2021 à 7 607 678 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	EN TND				
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	129 250	-	-129 250	-
CELEC	-	-	-	-	-
SERPAC	750	750	-	-750	-
ELECTRICA	825 595	825 595	-	-550 000	275 595
CONTACT	3 029 850	3 029 850	-	-	3 029 850
EPICORPS	36 263	36 263	0	-36 263	0
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	-50 000	-
SITEL	119 530	597 670	-478 140	-	119 530
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-	149 990
INNOV-ALLIANCE-TECH	400 000	400 000	-	-	400 000
FONDS GERE SICAR	400 000	-	400 000	-	400 000
TOUTALU	2 466 450	2 301 450	165 000	-167 193	2 299 257
<b>TOTAL</b>	<b>7 607 678</b>	<b>7 520 818</b>	<b>86 860</b>	<b>-933 456</b>	<b>6 674 222</b>

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
ACQUISITION PARTS CONTACT	-	50 000
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	165 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>165 000</b>	<b>50 000</b>

### 1.2.2 PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

DESIGNATION	En TND				31/12/2021
	31/12/2020	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	35 357	33 150	10 086	-	58 421
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET DE PROVISION</b>	<b>35 357</b>	<b>33 150</b>	<b>10 086</b>	<b>-</b>	<b>58 421</b>

### 1.2.3 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2021 un solde de 216 278 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	96 670	96 472	198
CONSIGNATION CONTENEURS	36 800	50 700	-13 900
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	82 808	-0
<b>TOTAL</b>	<b>216 278</b>	<b>229 980</b>	<b>-13 702</b>

Au 31 décembre 2021, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

### 1.3 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2021 un solde net de 29 510 TND se détaillant comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	468 296	438 787	29 510
<b>TOTAL</b>	<b>468 296</b>	<b>438 787</b>	<b>29 510</b>

## NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 31 293 585 TND au 31 décembre 2021 contre 30 588 825 TND au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
STOCKS	2.1	14 678 977	11 172 415	3 506 562
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	9 956 461	12 485 441	-2 528 980
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	3 732 673	2 912 040	820 633
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	2 925 475	4 018 929	-1 093 454
<b>TOTAL</b>		<b>31 293 585</b>	<b>30 588 825</b>	<b>704 760</b>

### 2.1 STOCK

La valeur nette du stock est passée de 11 172 415 TND au 31 décembre 2020 à 14 678 977 TND au 31 décembre 2021 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 215 561	-47 555	1 168 005
PIÈCES COMPOSANTES	9 027 762	-421 571	8 606 191
PIÈCES FABRIQUÉES	800 975	-34 065	766 911

PRODUITS CONSOMMABLES	408 913	-101 726	307 186
PRODUITS FINIS	4 511 018	-680 334	3 830 684
<b>TOTAL</b>	<b>15 964 229</b>	<b>-1 285 252</b>	<b>14 678 977</b>

## 2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 9 956 461 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
STEG	1 618 315	4 169 888	-2 551 573
CLIENTS LOCAUX	1 660 813	3 182 775	-1 521 962
CLIENTS ÉTRANGERS	5 832 482	2 455 187	3 377 296
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	-	2 083 948	-2 083 948
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	3 740 397	3 327 916	412 481
<b>TOTAL</b>	<b>12 852 007</b>	<b>15 219 714</b>	<b>-2 367 706</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>-2 895 547</b>	<b>-2 734 273</b>	<b>-161 274</b>
<b>ENCOURS CLIENTS NETS</b>	<b>9 956 461</b>	<b>8 868 584</b>	<b>-2 528 980</b>

## 2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 3 732 673 TND contre 2 912 040 TND au 31 décembre 2020. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	591 429	639 243	-47 814
AVANCE FOURNISSEUR	494 194	1 200	492 994
ACOMPTES AU PERSONNEL	84 982	68 879	16 103
ETAT, IMPOTS ET TAXES	565 782	420 118	145 664
DEBITEURS DIVERS	2 238 048	1 792 168	445 880
PRODUITS A RECEVOIR	87 020	95 747	-8 727
COMPTES D'ATTENTE	36 788	36 788	-0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	181 378	404 846	-223 468
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>4 279 622</b>	<b>3 458 989</b>	<b>820 633</b>
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	-8 089	-8 089	-
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DÉBITEURS DIVERS	-538 860	-538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-	-	-
<b>TOTAL PROVISION</b>	<b>-546 949</b>	<b>-546 949</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 732 673</b>	<b>2 912 040</b>	<b>820 633</b>

## 2.4 PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 31 décembre 2021 la somme de 2 925 475 TND contre 4 018 929 TND au 31 décembre 2020 détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PLACEMENTS	2 118	2 119	-1
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	-	4 000	-4 000
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2 306 156	2 086 933	219 223
BANQUES ET CAISSES	617 200	1 925 877	-1 308 677
<b>TOTAL</b>	<b>2 925 475</b>	<b>4 018 929</b>	<b>-1 093 454</b>

## NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2021 à 30 131 815 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2020	MVTS	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL	14 040 000	478 762	14 518 762
CAPITAL SOCIAL INCORP RESERVES DE REEV	-	925 238	925 238
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>14 040 000</b>	<b>1 404 000</b>	<b>15 444 000</b>
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-925 238	-
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 876 461	300 000	3 176 461
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	36 817	-15 276	21 541
PRIME D'EMISSION	463 486	-463 486	-
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>6 006 004</b>	<b>-1 104 000</b>	<b>4 902 002</b>
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	372 631	-19 205	353 426
RESERVE POUR FONDS PERDUS	9 771	-3 957	5 814
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	45 289	-45 289	-
<b>S/TOTAL 3</b>	<b>427 691</b>	<b>-68 451</b>	<b>359 240</b>
RESULTATS REPORTEES	5 045 361	769 157	5 814 518
<b>S/TOTAL 4</b>	<b>5 045 361</b>	<b>769 157</b>	<b>5 814 518</b>
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT</b>	<b>25 519 056</b>	<b>1 000 706</b>	<b>26 519 761</b>
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 753 957	858 097	3 612 054
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION</b>	<b>28 273 013</b>	<b>1 858 803</b>	<b>30 131 815</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
<b>Solde au 31/12/2020</b>	14 040 000	5 045 361	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	372 631	9 770	45 289	2 876 463	2 753 957	28 273 013
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2020	-	2 453 957	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000	-2 753 957	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-19 205	-3 957	-	-	-	-23 162
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-45 289	-	-	-45 289
RESERVE LEGALE DE REEVALUATION	925 238	-	-	-	-925 238	-	-	-	-	-	-	-	-
PRIMES D'EMISSION	463 486	-	-	-	-	-	-463 486	-	-	-	-	-	-
REVENTE D'ACTIONS	15 276	-	-	-	-	-15 276	-	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	-1 684 800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1 684 800
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 612 054	3 612 054
<b>Solde au 31/12/2021</b>	15 444 000	5 814 518	1 404 000	300 000	-	21 542	-	353 426	5 814	-0	3 176 462	3 612 054	30 131 815

## NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde de 2 437 898 TND. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	2 409 682	329 054	2 080 628
CRÉDIT ZITOUNA	28 216	42 958	-14 742
<b>TOTAL</b>	<b>2 437 898</b>	<b>372 012</b>	<b>2 065 886</b>

## NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021, 15 093 797 TND contre 17 961 584 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	8 243 478	7 898 402	345 076
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 393 130	2 697 386	-304 256
PASSIFS FINANCIERS	5.3	4 457 189	7 365 796	-2 908 607
<b>TOTAL</b>		<b>15 093 797</b>	<b>17 961 584</b>	<b>-2 867 787</b>

### 5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2021, ce poste s'élève à 8 243 478 TND contre 7 898 402 TND au 31 décembre 2020 détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNISSEURS	4 111 484	5 589 273	-1 477 789
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 185 242	1 995 419	-810 177
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	2 946 752	313 710	2 633 042
<b>TOTAL</b>	<b>8 243 478</b>	<b>7 898 402</b>	<b>345 076</b>

### 5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 2 393 130 TND contre 2 697 386 TND au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	27 682	43 105	-15 423
PERSONNEL	527 049	615 164	-88 115
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 175 942	892 890	283 052
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	172	-	172
CREDITEURS DIVERS	27 416	484 937	
AUTRES CHARGES A PAYER	252 590	297 957	-45 367
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	382 279	363 333	18 946
<b>TOTAL</b>	<b>2 393 130</b>	<b>2 697 386</b>	<b>153 266</b>

### 5.3 CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021, le solde de cette rubrique s'élève à 4 457 189 TND et se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	EN TND	
		31/12/2021	31/12/2020
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	4 456 876	7 262 479
CONCOURS BANCAIRES		313	103 317
<b>TOTAL</b>		<b>4 457 189</b>	<b>7 365 796</b>

#### 5.3.1 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2021 à 4 456 876 TND, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION</b>	<b>3 600 000</b>	<b>7 024 208</b>
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 800 000	2 200 000
FINANCEMENTS EN DEVICES ET EN TND	-	1 558 203
PRE-FINANCEMENT EXPORT	1 800 000	3 200 000
FINANCEMENTS DOUANES	-	66 005
<b>CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN</b>	<b>856 876</b>	<b>238 271</b>
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	834 114	232 669
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	22 762	5 602
<b>TOTAL</b>	<b>4 456 876</b>	<b>7 262 479</b>

## NOTE 6 : COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2021 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 3 612 054 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
REVENUS	6.1	40 059 724	33 733 789	6 325 935
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	1 529 780	-4 900 416	6 430 196
<b>PRODUCTION</b>		<b>41 589 504</b>	<b>28 833 373</b>	<b>12 756 131</b>
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	-28 340 264	-17 404 571	-10 935 693
<b>MARGE / COUT MATIÈRES</b>		<b>13 249 240</b>	<b>11 428 802</b>	<b>1 820 438</b>
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	54 471	45 863	8 608
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	-5 064 535	-4 357 672	-706 863
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	-1 370 271	-1 327 456	-42 815
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	-2 418 721	-1 750 983	-667 738
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 450 183</b>	<b>4 038 554</b>	<b>411 629</b>
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	-1 040 881	-1 361 165	320 284
PRODUITS FINANCIERS	6.8	559 986	600 576	-40 590
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	735 066	189 148	545 918
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-478 140	-100 896	-377 244
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT</b>		<b>4 226 214</b>	<b>3 366 217</b>	<b>859 997</b>
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		-614 160	-612 260	-1 900
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>	<b>858 097</b>
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>	<b>858 097</b>

## 6.1 PRODUCTION

La production est passée de 28 833 373 TND au 31 décembre 2020 à 41 589 504 TND à la clôture de l'exercice 2021. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
VENTES LOCALES	15 584 005	15 373 930	210 075
VENTES STEG	11 409 236	6 517 473	4 891 763
VENTES EXPORT	13 066 483	11 842 386	1 224 097
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>40 059 724</b>	<b>33 733 789</b>	<b>6 325 935</b>
<b>VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS &amp; ENC.</b>	<b>1 529 780</b>	<b>-4 900 416</b>	<b>6 430 196</b>
<b>TOTAL PRODUCTION</b>	<b>41 589 504</b>	<b>28 833 373</b>	<b>12 756 131</b>

## 6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise 54 471 TND au titre de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	9 181	573	8 608
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	45 290	45 290	-0
<b>TOTAL</b>	<b>54 471</b>	<b>45 863</b>	<b>8 608</b>

## 6.3 ACHATS CONSOMMÉS

Les achats consommés ont atteint au titre de l'exercice 2021, la somme de 28 340 264 TND contre 17 404 571 TND au titre de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 10 935 693 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	24 677 699	17 395 904	7 281 795
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	695 955	527 751	168 204
VARIATION DE STOCK	-2 019 134	-1 212 042	-807 092
ACHATS NON STOCKES	680 400	565 916	114 484
ACHATS DE MARCHANDISES	4 797 643	166 931	4 630 712
RRR/ACHATS	-492 300	-39 500	-452 800
TRANSFERT DE CHARGES	-	-389	389
<b>TOTAL</b>	<b>28 340 264</b>	<b>17 404 571</b>	<b>10 935 693</b>

## 6.4 CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2021, la somme de 5 064 535 TND contre 4 357 672 TND au titre de l'exercice 2020. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	3 459 845	3 067 654	392 191
AVANTAGES EN NATURE	49 931	18 702	31 229
INDEMNITÉS	525 097	475 919	49 178
CONGÉS	243 693	268 513	-24 820
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	785 969	705 968	80 001
TRANSFERT DE CHARGES	-	-179 084	179 084
<b>TOTAL</b>	<b>5 064 535</b>	<b>4 357 672</b>	<b>706 863</b>

## 6.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 1 370 271 TND au titre de l'exercice 2021 ainsi détaillée :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	386 641	42 816	343 825
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	858 955	839 711	19 244
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	200 000	350 000	-150 000
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	71 049	86 351	-15 302
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 285 252	1 242 901	42 351
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	161 274	61 251	100 023
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	-	-	-
<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>2 963 171</b>	<b>2 623 030</b>	<b>340 141</b>
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	-1 242 900	-1 207 574	-35 326
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	-350 000	-88 000	-262 000
<b>TOTAL REPRISES</b>	<b>-1 592 900</b>	<b>-1 295 574</b>	<b>-297 326</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 370 271</b>	<b>1 327 456</b>	<b>42 815</b>

## 6.6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 667 738 TND, en passant de 1 750 983 TND au titre de l'exercice 2020 à 2 418 721 TND au titre de l'exercice 2021.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	16 753	18 356	-1 603
LOCATIONS	14 140	260	13 880
ENTRETIENS ET REPARTIONS	187 977	164 551	23 426
PRIMES D'ASSURANCE	86 299	92 301	-6 002
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	22 513	26 308	-3 795
HONORAIRES	223 792	209 182	14 610
COMMISSIONS SUR VENTES	82 099	142 490	-60 391
SÉMINAIRES ET FORMATION	17 125	10 602	6 523
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	46 597	59 504	-12 907
TRANSPORTS	218 068	184 094	33 974
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	127 482	112 744	14 738
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	72 707	75 577	-2 870
COMMISSIONS BANCAIRES	155 364	197 370	-42 006
PÉNALITÉS	273 272	114 750	158 522
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	50 000	-
IMPÔTS ET TAXES	889 250	332 470	556 780
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	-	2 762	-2 762
TRANSFERT DE CHARGES	-64 717	-42 338	-22 379
<b>TOTAL</b>	<b>2 418 721</b>	<b>1 750 983</b>	<b>667 738</b>

## 6.7 CHARGES FINANCIERES NETTES

A la fin de l'exercice 2021, cette rubrique a enregistré une diminution de 320 284 TND en passant de 1 361 165 TND au 31 décembre 2020 à 1 040 881 TND au 31 décembre 2021. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	240 195	283 925	-43 730
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	166 785	196 411	-29 626
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	3 558	18 910	-15 352
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS EN DINARS	30 255	190 576	-160 321
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	53 592	63 463	-9 871
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	463 020	428 687	34 333
PERTE DE CHANGE	201 852	405 387	-203 535
GAIN DE CHANGE	-144 860	-249 256	104 396
INTÉRÊTS SUR CMT	101 402	66 488	34 914
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	-74 918	-43 426	-31 492
<b>TOTAL</b>	<b>1 040 881</b>	<b>1 361 165</b>	<b>-320 284</b>

## 6.8 PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisant 559 986 TND au titre de l'exercice 2021, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PRODUITS NETS SUR CESSION DE VALEURS MOBILIERES	9 619	-	9 619
DIVIDENDES REÇUS	550 367	600 576	-50 209
<b>TOTAL</b>	<b>559 986</b>	<b>600 576</b>	<b>-40 590</b>

## 6.9 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisant 735 066 TND au titre de l'exercice 2021, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	614 000	-	614 000
AUTRES GAINS ORDINAIRES	121 066	189 148	-68 082
<b>TOTAL</b>	<b>735 066</b>	<b>189 148</b>	<b>545 918</b>

## 6.10 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires totalisant 478 140 TND au titre de l'exercice 2021, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-	12 896	-12 896
PERTE SUR CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION	478 140	88 000	390 140
<b>TOTAL</b>	<b>478 140</b>	<b>100 896</b>	<b>377 244</b>

## NOTE 7: FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2021, la variation de la trésorerie nette de la société « SIAME-SA » s'est soldée par la somme de – 1 205 674 TND contre 1 261 737 TND au 31 décembre 2020, détaillée comme suit :

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	2 673 177	5 563 464
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 368 895	-1 282 485
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-2 509 956	-3 019 242
<b>TOTAL</b>	<b>-1 205 674</b>	<b>1 261 737</b>

### 7.1.1 AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 370 271	1 327 456
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	-18 680
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	350 000	88 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 271</b>	<b>1 396 776</b>

### 7.1.2 VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
STOCKS N-1	12 415 316	16 103 690
STOCKS N	-15 964 229	-12 415 316
<b>TOTAL</b>	<b>-3 548 913</b>	<b>3 688 374</b>

### 7.1.3 VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	15 219 714	11 541 606
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	-12 852 007	-15 219 714
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	2 086 933	2 115 417
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	-2 306 156	-2 086 933
<b>TOTAL</b>	<b>2 148 483</b>	<b>-3 649 624</b>

### 7.1.4 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	3 458 989	3 286 201
AUTRES ACTIFS COURANTS N	-4 279 622	-3 458 989
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	6 119	6 119
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	-2 118	-6 119
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	-14 000	-14 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	-	14 000
<b>TOTAL</b>	<b>-830 632</b>	<b>-172 788</b>

## 7.1.5 VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	-2 697 386	-1 709 503
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 393 130	2 697 386
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	-	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	-	-
DIVIDENDES N-1	-	15 171
DIVIDENDES N	-172	-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	-7 898 402	-7 371 134
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	8 243 478	7 898 402
INTERETS COURUS N-1	-5 602	-7 835
INTERETS COURUS N	22 762	5 602
<b>TOTAL</b>	<b>57 809</b>	<b>1 546 769</b>

## 7.2.1 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	6 275 838	5 458 926
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	-6 844 561	-6 275 838
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	27 973 186	27 616 995
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	-28 798 089	-27 973 186
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-1	-
<b>TOTAL</b>	<b>-1 393 628</b>	<b>-1 173 103</b>

## 7.2.2 ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-1	-
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	1	-
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	614 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	14 000	14 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	-	-14 000
<b>TOTAL</b>	<b>628 000</b>	<b>-</b>

## 7.2.3 DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	-165 000	-
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	-	-50 000
ACQUISITION FONDS GERE SICAR	-400 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>-565 000</b>	<b>-50 000</b>

### 7.2.4 ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILIERES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	10 085	31 642
<b>TOTAL</b>	<b>10 085</b>	<b>31 642</b>

### 7.2.5 DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	229 980	195 580
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	-216 279	-229 980
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	-33 151	-29 900
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	-	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>-19 450</b>	<b>-60 300</b>

### 7.3.1 VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	-7 024 208	-8 036 573
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	3 600 000	7 024 208
<b>TOTAL</b>	<b>-3 424 208</b>	<b>-1 012 365</b>

### 7.3.2 DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
DIVIDENDES N-1	-	-15 171
DIVIDENDES N	172	-
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	-1 684 800	-1 684 800
<b>TOTAL</b>	<b>-1 684 628</b>	<b>-1 699 971</b>

### 7.3.3 VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	-427 691	-486 548
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	359 240	427 691
<b>TOTAL</b>	<b>-68 451</b>	<b>-58 857</b>

### 7.3.4 VARIATION DES EMPRUNTS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	-372 012	-604 100
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	-562 102	372 012
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	-232 669	-248 630
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	834 114	232 669
<b>TOTAL</b>	<b>-332 669</b>	<b>-248 049</b>

## NOTE 8: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société TOUTALU,
- La société CONTACT,
- La société ELECTRICA,
- La société SIAME INTERNATIONALE,
- La société PROSID,
- La société CAPROMET,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société SITEL,
- La société LE MEUBLE,
- La société PIMA,
- La société IAT,
- La société MEDIKA TECH,
- La société PROSID CENTRE,
- La société SNCL.

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2021.

### 8.1 EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

SOCIÉTÉ	SITUATION AU 31/12/2021				SITUATION AU 31/12/2020			
	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	91	36	-560	-433	107	-	-1 028	-921
CONTACT	-	187	-	187	-	491	-	491
ELECTRICA	652	1 291	-41	1 902	436	1 138	-44	1 531
SIAME INTER	-	7	-	7	-	1	-	1
PROSID	-	-	-17	-17	-	-	-22	-22
CAPROMET	-	-	-	-	70	-	-	70

M .H. BEN AYED	-	-	-22	-22	-	-	-	-
SITEL	2	93	90	185	100	14	36	149
PIMA	-	-	-2	-2	-	-	-3	-3
IAT	-	80	-92	-12	-	74	-502	-428
MEDIKA TECH	2	5	-1	6	2	-	-	2
SNCI	-	-	-	-	-	-	-1	-1
PROSID CENTRE	-	-	-	-	-	-	-1	-1

## 8.2 NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2021

### 8.2.1 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

#### A -TOUTALU Fournisseur

- Les achats réalisés en 2021 ont totalisé 1 508 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 976 mTND courant le même exercice.

#### B- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2021 ont totalisé 64 mTND TTC. La société « TOUTALU » a réglé 78 mTND.

#### C- TOUTALU – Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 36 mTND. Le solde du Compte courant TOUTALU s'élève au 31-12-2021 à 36 mTND.

### 8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

#### A-CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2021 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 400 mTND dont 120 mTND non encore encaissés au 31 décembre 2021 ;
- La « SIAME » a facturé des commissions sur cautions au taux de 1% l'an pour un montant de 51 mTND ;
- « CONTACT » a facturé une note de débit pour un montant de 25 mTND et a réglé 730 mTND.

### 8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

#### A- ELECTRICA - Client

- La société « ELECTRICA » a procédé au règlement d'un total de 376 mTND.
- Les ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » s'élèvent à 70 mTND..
- Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2021 à 653 mTND dont des effets impayés pour 523 mTND.

#### B- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2021, s'élèvent à 5 503 mTND TTC et se rapportent principalement à des achats de compteurs à gaz et la « SIAME » a réglé 5 506 mTND..

### C- **ELECTRICA** - Autres actifs courants

La « SIAME » a versé en compte courant la somme de 600 mTND au profit de la filiale « ELECTRICA ». Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élèvent à 90 mTND. Par ailleurs, « ELECTRICA » a réglé courant 2021 la somme de 537 mTND.

## 8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE

### A- **SIAME INTERNATIONALE** - Client

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2021 s'élève à 391 mTnd qui a été réglé par la « SIAME » courant le même exercice.

### B- **SIAME INTERNATIONALE** - Autres actifs courants

La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus de la « SIAME INTERNATIONALE » pour 150 mTND totalement réglés en 2021.

La « SIAME » a facturé des frais de domiciliation pour 7 mTND, non encore payés au 31-12-2021.

## 8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID ( FOURNISSEUR )

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2021, s'élèvent à 19 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 24 mTND de sa dette en 2021.

## 8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET (CLIENT)

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.

Courant l'exercice 2021 la société « CAPROMET » a réglé 70 mTnd pour solder sa dette.

## 8.2.7- OPERATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED ( FOURNISSEUR )

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an qui ont été payés à raison de 65 mTND à la clôture de l'exercice 2021.

## 8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

### A- **SITEL** - Client

La société « SIAME » a vendu courant 2021 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 12 mTND et a encaissé 110 mTND durant le même exercice.

### B- **SITEL** - Fournisseur

Les travaux d'aménagement facturés par la société « SITEL », courant 2021, s'élèvent à 33 mTND TTC. La société « SIAME » a réglé 87 mTND de sa dette. L'avance au Fournisseur « SITEL » s'élève à la clôture de l'exercice 2021 à 90 mTND.

### C- **SITEL**- Autres actifs courants

La « SIAME » a versé en compte courant de la « SITEL » la somme de 80 mTND. Les intérêts et commissions constatés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élèvent à 23 mTND. La SITEL a procédé au paiement de 24 mTND.

### 8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE ( FOURNISSEUR )

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2021, s'élèvent à 15 mTND TTC réglés par la « SIAME » courant le même exercice.

### 8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA ( FOURNISSEUR )

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2021, s'élèvent à 3 mTND TTC. La SIAME a réglé 4 mTND de sa dette.

### 8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

#### A-IAT – Fournisseur

Les prestations d'ingénierie et de services facturés par la filiale « IAT », courant 2021, s'élèvent à 386 mTND TTC. La « SIAME » a réglé la somme de 796 mTND en 2021.

#### B-IAT – Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 6 mTND.

### 8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE MEDIKA-TECH

#### A-MEDIKA-TECH – Client

La société « SIAME » a vendu courant 2021 des marchandises à la société « MEDIKA-TECH » pour un montant TTC de 23 mTND et a encaissé le même montant à la clôture de l'exercice.

#### B-MEDIKA-TECH – Autres actifs courants

La « SIAME » a établi courant 2021 des notes de débit pour 5 mTND .

#### C-MEDIKA-TECH – Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « MEDIKA-TECH », courant 2021, s'élèvent à 4 mTND TTC réglés par La « SIAME » courant le même exercice.

### 8.2.13- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNCI (FOURNISSEUR)

La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2021.

### 8.2.14- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID CENTRE (FOURNISSEUR)

La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2021.

## NOTE 9 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés par la « SIAME-SA » se détaillent comme suit :

### 9.1 NANTISSEMENTS

Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2021 ;

Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2021 ;

Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;

Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m<sup>2</sup> et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;

Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;

Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1er rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2021, seulement 1,660 MTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 1 331 mTND ;

Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;

Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;

Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;

Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND ;

Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,850 MTND.

Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la BIAT en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 2,300 MTND.

Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur d'ATTIJARI BANK en garantie du remboursement du credit à moyen terme Crédit COVID de 3 MTND

Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 5,150 MTND.

## 9.2 CAUTIONS SOLIDAIRES

### 9-2-1- « CONTACT »

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval

pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n°166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n°172 du 30 novembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit de gestion de 600 mTND, autorisé par l'assemblée général du 15 mars 2019.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.

### 9-2-2 - « SITEL »

La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;

La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.

### 9-2-3- « TOUTALU »

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;

La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n°173 du 08 avril 2021.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021.

### 9-2-4- « IAT »

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n°171 du 07 septembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

### 9.3 CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 Décembre 2021, le total des cautions bancaires s'élève à 5 448 797 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	1 459 326	451 980		992 255	2 903 561
ATTIJARI BANK	1 222 060				1 222 060
AMEN BANK	122 780	132 876	9 000		264 656
ZITOUNA	95 200				95 200
BT	86 350				86 350
STB	128 020				128 020
BNA	184 800				184 800
BH	564 150				564 150
<b>TOTAL</b>	<b>3 862 686</b>	<b>584 856</b>	<b>9 000</b>	<b>992 255</b>	<b>5 448 797</b>

### 9.4 AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 1 477 019 \$, soit un total converti de 4 263 415 TND se détaillant comme suit :

FOURNISSEUR	USD	TND
CHONGHONG	215 533	622 136
HAMIDI EXPORTS	59 888	172 866
LS ELECTRIC	12 898	37 230
NINGBO	1 188 700	3 431 183
<b>TOTAL</b>	<b>1 477 019</b>	<b>4 263 415</b>

### 9.5 EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2021 s'élève à 7 276 828 TND.

## **PARTIE III**

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**





Tel: +216 70 221 600  
Fax: +216 70 221 616  
www.bdo.tn

La Tour BDO, Bloc E-  
international City Center 3  
Centre Urbain Nord  
1082 Tunis - Tunisie

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

*Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »*

### ***Rapport sur l'audit des états financiers***

#### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de **63 104 737 TND** et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de **4 110 684 TND**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observations**

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La situation nette de la filiale « SITEL » demeure négative et s'élève au 31 décembre 2021 à - 829 mTND suite à la réduction de capital de 800 mTND et l'augmentation concomitante du capital pour 1 200 mTND, décidées par votre Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 Décembre 2021 et non encore libérée à la date de clôture.
- La situation nette comptable de la filiale « ELECTRICA » est négative et s'élève au 31 décembre 2021 à -1 114 mTND est par conséquent, inférieure à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### 1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 15 964 229 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

#### 2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 4 901 913 TND arrêté au 31 décembre 2021. Il est à préciser que la société a commencé l'amortissement des frais de développement engagés sur le projet du compteur intelligent totalisant 3 589 383 TND suite à la concrétisation du nouveau marché avec la STEG. En effet, l'amortissement au titre de ce projet a commencé à partir du deuxième semestre de 2021 et a totalisé 347 798 TND au 31 décembre 2021.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

#### 3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2021 à 40 059 724 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

### Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés.





## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2021

(Exprimé en dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>1</b>		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 884 221	6 503 812
- Amortissements		(2 529 253)	(2 133 216)
	1.1	<b>4 354 968</b>	<b>4 370 596</b>
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 930 587
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 930 587)	(1 930 587)
	1.2	<b>0</b>	<b>(0)</b>
Immobilisations corporelles		43 538 400	43 543 489
moins : amort immob corporelles		(32 707 786)	(32 069 886)
	1.3	<b>10 830 614</b>	<b>11 473 603</b>
Immobilisations financières		960 896	507 115
moins : provisions immob financières		(295 910)	(294 710)
	1.4	<b>664 987</b>	<b>212 406</b>
Autres actifs non courants	1.5	38 199	78 358
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>15 888 767</b>	<b>16 134 962</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>2</b>		
Stocks		22 995 100	18 060 350
moins: provisions sur stocks		(1 557 934)	(1 470 715)
	2.1	<b>21 437 166</b>	<b>16 589 635</b>
Clients et comptes rattachés		22 542 724	24 689 756
moins: provisions sur clients		(4 560 903)	(4 242 402)
	2.2	<b>17 981 821</b>	<b>20 447 354</b>
Autres actifs courants		4 506 125	6 701 174
moins: provisions sur AAC		(693 888)	(720 811)
	2.3	<b>3 812 237</b>	<b>5 980 363</b>
Placements et autres actifs financiers		214 927	224 421
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)
	2.4	<b>208 334</b>	<b>217 828</b>
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	3 776 412	5 860 562
<b>Total des actifs courants</b>		<b>47 215 970</b>	<b>49 095 741</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>63 104 737</b>	<b>65 230 703</b>

**BILAN CONSOLIDÉ****ARRÊTÉ AU 31-12-2021**

(Exprimé en dinars Tunisien)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3</b>		
Capital social	3.1	15 444 000	14 040 000
Réserves consolidées		10 627 760	12 495 000
Ecart de conversion		2 151	-
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>26 073 911</b>	<b>26 535 000</b>
Résultat consolidé - Part du Groupe		4 110 684	1 676 521
<b>Total des capitaux propres après résultat consolidé</b>		<b>30 184 594</b>	<b>28 211 521</b>
Intérêt des minoritaires		95 706	97 791
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>4</b>		
Crédit à moyen et long terme	4.1	4 208 486	1 619 054
Provisions pour risques et charges	4.2	233 523	240 971
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>4 442 010</b>	<b>1 860 025</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>5</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	11 625 800	10 746 426
Autres passifs courants	5.2	4 317 446	7 467 734
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	12 439 180	16 847 205
<b>Total des passifs courants</b>		<b>28 382 427</b>	<b>35 061 366</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>32 824 436</b>	<b>36 921 391</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>63 104 737</b>	<b>65 230 703</b>

**ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ****ARRÊTÉ AU 31-12-2021**

(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Revenus	6	64 349 787	53 474 669
Production immobilisée		181 966	408 619
Autres produits d'exploitation		70 373	69 695
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>64 602 126</b>	<b>53 952 982</b>
Variation de stock des PF et des encours		2 840 593	(4 795 741)
Achats d'approvisionnements consommés	7	(44 236 414)	(29 296 944)
Charges de personnel	8	(10 435 042)	(9 491 802)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 962 965)	(2 678 324)
Autres charges d'exploitation	9	(4 341 269)	(3 605 334)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 467 029</b>	<b>4 084 837</b>
Charges financières nettes	10	(2 103 836)	(2 277 081)
Produits des placements		21 343	8 023
Autres gains ordinaires		1 523 379	370 153
Autres pertes ordinaires		(71 468)	(137 448)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>4 836 447</b>	<b>2 048 484</b>
Impôt sur les bénéfices		(833 671)	(633 443)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT</b>		<b>4 002 776</b>	<b>1 415 041</b>
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>4 002 776</b>	<b>1 415 041</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			
<b>RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE</b>		<b>4 002 776</b>	<b>1 415 041</b>
<b>Résultat du Groupe</b>		<b>4 110 684</b>	<b>1 676 521</b>
<b>Résultat Hors Groupe</b>		<b>(107 907)</b>	<b>(261 480)</b>

**ETAT DE FLUX CONSOLIDE****ARRÊTÉ AU 31-12-2021**

(Exprimé en dinars Tunisien)

<b>ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>4 002 776</b>	<b>1 415 041</b>
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 824 551	2 397 645
Variation des:			
• Stocks		-5 111 803	4 172 455
• Créances		2 459 505	-1 598 232
• Autres actifs		669 344	-532 098
• Fournisseurs et autres dettes		-1 355 009	781 349
• Résorption subvention d'investissement		-22 443	-22 870
• Charges financières nettes		148 738	121 269
• Plus ou moins values de cession		-1 523 590	-11 214
• Charges nettes sur apurement de titres de participation		128 140	-
<b>FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>11.1</b>	<b>2 220 208</b>	<b>6 723 345</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		-2 256 935	-2 426 967
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		1 548 618	193 000
Encaissements / acquisitions d'immobilisations financières		-10 000	94 023
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		-592 642	-57 197
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		-37 936	-38 724
Encaissements / autres valeurs immobilisées		10 085	31 642
Décaissements / autres valeurs immobilisées		-19 450	-60 300
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>11.2</b>	<b>-1 358 261</b>	<b>-2 264 523</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Variation/ capitaux propres		-87 021	384 649
Subvention d'investissements		4 324	-
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		-3 532 851	-975 481
Variations des emprunts (MT)		3 513 574	-542 062
Dividendes et autres distributions		-1 884 628	-2 199 971
Constitution de société		-	-
Augmentation du capital		-	-
<b>FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>11.3</b>	<b>-1 986 602</b>	<b>-3 332 865</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-1 124 655</b>	<b>1 125 957</b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>-1 197 483</b>	<b>-2 323 440</b>
<b>TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>-2 322 138</b>	<b>-1 197 483</b>

## 01 PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 9 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

## 02 REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

### 2.2 METHODE D'EVALUATION

#### *LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

#### *ECART D'ACQUISITION*

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

#### *LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES*

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles comptabilisées selon le modèle de réévaluation chez certaines filiales conformément à la nouvelle NCT 05 ont été retraitées pour se conformer au modèle du cout historique adopté par le groupe.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

#### *LE PORTEFEUILLE DES TITRES*

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur

d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2021, pour les titres cotés à la BVMT.

### **LES STOCKS ET ENCOURS**

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée pour les besoins de la consolidation.

### **PRISE EN COMPTE DES REVENUS**

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

### **CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE**

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2021. La différence est passée en résultat de l'exercice.

## **03 PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

### **3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

### **3.2 METHODES DE CONSOLIDATION**

#### **INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

#### **INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

#### **LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou

indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

## 4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe..

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupes et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

### 4.2 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

### 4.3 TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

#### *L'ECART D'ÉVALUATION*

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

#### *LE GOOD WILL*

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

## 4.4 TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- L'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2021 ;
- Les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

## 4.5 RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

## 4.6 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après re-traitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

## 4.7 DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

# 05 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## 5.1 DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
SIAME	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	89,28%	81,47%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	89,28%	81,47%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	50,00%	50,00%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	95,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	47,50%	47,50%	IG	IG
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	25,50%	25,50%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

### **SOCIETE MERE**

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

La dernière augmentation de capital de la « SIAME-SA » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

### **SOCIETES FILIALES DE LA SIAME :**

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

•**SOCIETE CONTACT** Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

•**SOCIETE ELECTRICA** Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme de la « SIAME ».

•**SOCIETE SIAME INTERNATIONAL SARL** Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

•**SOCIETE SITEL** Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés. L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 Décembre 2021 a décidé de réduire le capital de 800 000 TND pour résorption des pertes et de l'augmenter en numéraire de 1 200 000 TND. Cette augmentation de capital a été libérée en début de l'année 2022.

•**SOCIETE TOUTALU** Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

•**SOCIETE I@T** Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 800 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

•**SOCIETE MEDIKA-TECH SARL** Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

•**SOCIETE I@T Europe** Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, audit et expertise de système informatiques, la vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

## NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 15 888 767 TND se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2021	AMORTISSEMENT	PROVISION	VALEUR NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 884 221	-2 529 253	-	4 354 968
ECARTS D'ACQUISITION	1 930 587	-1 930 587	-	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 538 400	-32 707 786	-	10 830 614
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	960 896	-	-295 910	664 987
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	38 199	-	-	38 199
<b>TOTAL</b>	<b>53 352 303</b>	<b>-37 167 626</b>	<b>-295 910</b>	<b>15 888 767</b>

## 1.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 4 354 968 TND au 31 décembre 2021, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2021	CUMUL AMORT. 31/12/2021	VCN AU 31/12/2021
INVESTISSEMENT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	3 817 804	-880 585	2 937 220
CONCESSIONS, MARQUES, BREVETS ET LICENCES	1 025 478	-448 878	576 600
LOGICIELS	718 799	-1 194 565	-475 766
SITE WEB	9 610	-5 225	4 385
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS	1 312 529	-	1 312 529
<b>TOTAL</b>	<b>6 884 221</b>	<b>-2 529 253</b>	<b>4 354 968</b>

## 1.2 LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis totalement. Ils s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	DATE DE PRISE DE CONTRÔLE	VALEUR BRUTE	TAUX D'AMORT	CUMUL AMORT 31/12/2021	VCN AU 31/12/2021
SITEL	2000	402 346	20%	-402 346	-
CONTACT	1998	-13 813	100%	13 813	-
TOUTALU	2007	21 500	20%	-21 500	-
ELECTRICA	2009	17 933	20%	-17 933	-
ELECTRICA	2011	-120 019	100%	120 019	-
CONTACT	2012	314 975	20%	-314 975	-
CONTACT	2013	219 982	20%	-219 982	-
SITEL	2014	-11 021	100%	11 021	-
CONTACT	2014	349 990	20%	-349 990	-
TOUTALU	2015	322 262	20%	-428 143	-
CONTACT	2016	249 982	20%	-249 982	-
TOUTALU	2017	176 470	20%	-70 588	-
<b>TOTAL</b>		<b>1 930 587</b>		<b>-1 930 587</b>	<b>-</b>

## 1.3 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 10 830 614 TND au 31 décembre 2021, se ventilant comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2021	CUMUL AMORT. 31/12/2021	VCN AU 31/12/2021
TERRAIN	879 080	-	879 080
CONSTRUCTIONS	8 474 771	-5 491 943	2 982 828
MATÉRIELS & OUTILLAGES	25 587 183	-20 907 347	4 679 836
MAT DE TRANSPORT	2 352 351	-1 908 138	444 213
MMB	1 981 426	-1 707 806	273 621
Agencements & aménagements	3 316 343	-2 467 495	848 848
Immobilisations prises en leasing	378 908	-218 193	160 715
Immobilisations chez les tiers	9 564	-6 864	2 700
IMMOBILISATIONS ENCOURS	558 774	-	558 774
<b>TOTAL</b>	<b>43 538 400</b>	<b>-32 707 786</b>	<b>10 830 614</b>

## 1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 664 987 TND au 31 décembre 2021, se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION 31/12/2020		VCN 31/12/2020	SITUATION 31/12/2021		VCN 31/12/2021
	VALEUR	PROVISION		VALEUR	PROVISION	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>216 880</b>	<b>(216 263)</b>	<b>617</b>	<b>216 880</b>	<b>(216 263)</b>	<b>617</b>
Prêts	37 017	-	37 017	94 504	-	94 504
FONDS GERE SICAR	-	-	-	400 000	-	400 000
Emprunt national	800	-	800	800	-	800
Cautionnements	252 419	(78 447)	173 972	248 713	(79 647)	169 066
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>290 235</b>	<b>(78 447)</b>	<b>211 788</b>	<b>744 016</b>	<b>(79 647)</b>	<b>664 370</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>507 115</b>	<b>(294 710)</b>	<b>212 405</b>	<b>960 896</b>	<b>(295 910)</b>	<b>664 987</b>

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

## 1.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 38 199 TND à la clôture de l'exercice 2021 contre 78 358 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

## NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 47 215 970 TND au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
STOCKS	2.1	22 995 100	-1 557 934	21 437 166
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	22 542 724	-4 560 903	17 981 821
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 506 125	-693 888	3 812 237
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	214 927	-6 593	208 334
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	2.5	3 776 412	-	3 776 412
<b>TOTAL</b>		<b>54 035 288</b>	<b>-6 819 318</b>	<b>47 215 970</b>

### 2.1 STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2021 à 21 437 166 TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
STOCK SIAME	15 959 630	12 402 584	3 557 046
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION STOCK SIAME	-1 285 252	-1 242 900	-42 352
STOCK SITEL	642 085	160 871	481 214
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION STOCK SITEL	-4 929	-4 929	-
STOCK CONTACT	2 606 786	2 215 333	391 454
Provision pour dépréciation stock CONTACT	-134 829	-134 059	-770
Stock ELECTRICA	1 379 207	1 332 046	47 161
Provision pour dépréciation stock ELECTRICA	-132 924	-88 826	-44 097
Stock TOUTALU	2 005 085	1 690 798	314 287
Stock SIAME INTERNATIONALE	-	-	-
Stock IAT	371 112	195 624	175 488
Stock MEDIKA TECH	31 195	63 095	-31 900
<b>TOTAL</b>	<b>21 437 166</b>	<b>16 589 635</b>	<b>4 847 531</b>

❖ Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2020 et 2021 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA », « TOUTALU » et « SITEL » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

## 2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 17 981 821 TND au 31 décembre 2021, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	17 447 044	18 070 200	-623 156
CLIENTS, EFFETS À RECEVOIR	53 503	1 672 055	-1 618 552
CLIENTS DOUTEUX	5 042 177	4 947 501	94 676
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>22 542 724</b>	<b>24 689 756</b>	<b>-2 147 032</b>
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS	-4 560 903	-4 242 402	-318 501
<b>TOTAL NET</b>	<b>17 981 821</b>	<b>20 447 354</b>	<b>-2 465 533</b>

## 2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 3 812 237 TND et se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES ACTIF	1 961 130	2 983 634	-1 022 504
ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ	-	75 307	-75 307
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	119 859	107 986	11 872
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	921 624	1 106 184	-184 561
FOURNISSEURS RRR À OBTENIR	492 300	-	492 300
DÉBITEURS DIVERS	691 228	1 843 280	-1 152 052
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	232 965	489 035	-256 070
PRODUITS À RECEVOIR	87 020	95 747	-8 727
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>4 506 125</b>	<b>6 701 174</b>	<b>-2 195 049</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	-693 888	-720 811	26 924
<b>Total net</b>	<b>3 812 237</b>	<b>5 980 363</b>	<b>-2 168 125</b>

## 2.4 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 208 334 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2021		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
PLACEMENTS	214 927	-6 593	208 334
<b>TOTAL</b>	<b>214 927</b>	<b>-6 593</b>	<b>208 334</b>

## 2.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 3 776 412 TND au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2021		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
BANQUES ET CAISSES	1 288 732	-	1 288 732
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	2 487 680	-	2 487 680
<b>TOTAL</b>	<b>3 776 412</b>	<b>-</b>	<b>3 776 412</b>

## NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres consolidés s'élevant à 30 280 301 TND se détaillent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	15 444 000	14 040 000	1 404 000
RÉSERVES CONSOLIDÉES	10 627 760	12 495 000	-1 867 240
ECART DE CONVERSION	2 151	-	2 151
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT</b>	<b>26 073 911</b>	<b>26 535 000</b>	<b>-461 090</b>
RÉSULTAT CONSOLIDÉ - PART DU GROUPE	4 110 684	1 676 521	2 434 163
INTÉRÊTS DES MINORITAIRES	95 706	97 791	-2 084
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRÈS RÉSULTAT &amp; IM</b>	<b>30 280 301</b>	<b>28 309 312</b>	<b>1 970 989</b>

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les intérêts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AVANT PARTAGE		RÉPARTITION DES RÉSERVES		RÉPARTITION DES RÉSULTATS		ELIMINATION DES TITRES DE PARTICIPATION
	RÉSERVES	RÉSULTAT	RÉSERVES CONSOLIDÉES	PART DES MINORITAIRES	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	PART DES MINORITAIRES	
SIAME	11 578 897	3 427 204	11 578 896	-	3 427 204	-	-
ELECTRICA	-1 796 313	-445 526	-1 621 908	-	-445 526	-	825 595
SIAME INTER	114 550	94 882	264 532	28	94 876	6	149 990
SITEL	-1 381 939	364 081	-1 301 473	-	364 081	-	597 670
CONTACT	3 889 953	903 600	3 670 070	33	903 596	4	3 029 850
TOUTALU	-1 717 802	-193 321	-1 500 221	115 969	-172 604	-20 716	2 301 450
IAT	-664 901	-108 866	-357 451	42 549	-54 433	-54 433	400 000
MEDIKA TECH	-20 633	-55 216	-30 761	59 128	-14 080	-41 136	51 000
IAT EUR	-91 238	15 938	-73 924	-14 094	7 571	8 367	61 173
<b>TOTAL</b>	<b>9 910 574</b>	<b>4 002 776</b>	<b>10 627 760</b>	<b>203 613</b>	<b>4 110 684</b>	<b>-107 907</b>	<b>7 416 728</b>

## NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 4 442 010 TND au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
EMPRUNT	4 208 486	1 619 054
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	233 523	240 971
<b>TOTAL</b>	<b>4 442 010</b>	<b>1 860 025</b>

### 4.1 EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 4 208 486 TND, correspond à la dette bancaire et leasing au 31 décembre 2021. Ce poste se présente comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
EMPRUNT SIAME	2 437 898	372 012	2 065 886
EMPRUNT SITEL	-	33 008	-33 008
EMPRUNT CONTACT	888 186	453 247	434 939
EMPRUNT TOUTALU	345 807	235 760	110 047
EMPRUNT ELECTRICA	104 849	112 565	-7 715
EMPRUNT IAT	431 745	205 799	225 947
EMPRUNT IAT EUROPE	-	2 120	-2 120
EMPRUNT MEDIKATECH	-	204 544	-204 544
<b>TOTAL</b>	<b>4 208 486</b>	<b>1 619 054</b>	<b>2 589 432</b>

### 4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 233 523 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	DÉSIGNATION	SOLDE
TOUTALU	Provision pour risques et charges	1 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	85 275
SITEL	Provision pour risques et charges	146 451
<b>TOTAL</b>		<b>233 523</b>

## NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 28 382 427 TND au 31 décembre 2021, regroupe les postes suivants :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2021
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	11 625 800
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	4 317 446
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	12 439 180
<b>TOTAL</b>		<b>28 382 427</b>

## 5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2021, ce poste consolidé s'élevant à 11 625 800 TND, se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	6 067 533	7 541 933	-1 474 400
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	3 608 677	587 756	3 020 921
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION, EFFETS À PAYER	1 887 290	2 494 986	-607 696
FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIES	14 252	4 620	9 631
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	48 049	117 131	-69 082
<b>TOTAL</b>	<b>11 625 800</b>	<b>10 746 426</b>	<b>879 374</b>

## 5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 4 317 446 TND au 31 décembre 2021, s'analysant comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES PASSIFS	2 015 757	2 738 968	-723 210
ORGANISMES SOCIAUX	749 290	942 544	-193 254
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	671 986	749 509	-77 523
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTE	231 271	231 372	-102
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	172	-	172
CRÉDITEURS DIVERS	139 913	1 888 810	-1 748 896
CHARGES À PAYER	485 780	706 744	-220 964
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	20 777	207 288	-186 511
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	2 500	2 500	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 317 446</b>	<b>7 467 734</b>	<b>-3 150 288</b>

## 5.3 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2021 à 12 439 180 TND se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CRÉDITS DE GESTION	5 980 404	9 679 292	-3 698 888
ECHÉANCE À MOINS D'UN AN /CRÉDITS	2 861 465	2 209 292	652 173
INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	60 348	61 403	-1 055
<b>AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>8 902 217</b>	<b>11 949 987</b>	<b>-3 047 771</b>
<b>CONCOURS BANCAIRES</b>	<b>3 536 964</b>	<b>4 897 218</b>	<b>-1 360 254</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 439 180</b>	<b>16 847 205</b>	<b>-4 408 024</b>

## NOTE 6 : REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 64 349 787 TND se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	2021		2020		VARIATION	
	EN TND	EN %	EN TND	EN %	EN TND	EN %
CA SIAME	39 528 344	61,4%	33 331 274	62,33%	6 197 070	56,98%
CA SITEL	332 087	0,5%	1 318 822	2,47%	-986 735	-9,07%
CA CONTACT	18 886 966	29,4%	13 467 152	25,18%	5 419 814	49,84%
CA ELECTRICA	1 006 490	1,6%	1 147 359	2,15%	-140 870	-1,30%
CA TOUTALU	1 241 301	1,9%	1 403 007	2,62%	-161 705	-1,49%
CA IAT	1 598 639	2,5%	666 720	1,25%	931 919	8,57%
CA SIAME INTERNATIONAL	1 118 778	1,7%	1 806 888	3,38%	-688 109	-6,33%
CA MEDIKA TECH	482 909	0,8%	304 016	0,57%	178 893	1,64%
CA IAT EUROPE	154 272	0,2%	29 432	0,06%	124 840	1,15%
<b>TOTAL</b>	<b>64 349 787</b>	<b>100%</b>	<b>53 474 669</b>	<b>100%</b>	<b>10 875 118</b>	<b>100%</b>

REVENUS	71 241 788
REVENUS INTRAGROUPE	-6 892 001
<b>TOTAL REVENUS CONSOLIDÉS</b>	<b>64 349 787</b>

## NOTE 7 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Les achats consommés consolidés totalisent 44 236 414 TND à la clôture de l'exercice 2021. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

DÉSIGNATION	2021	
	EN TND	EN %
Ach SIAME	22 485 090	50,83%
Ach SITEL	715 939	1,62%
Ach CONTACT	12 739 393	28,80%
Ach ELECTRICA	5 169 873	11,69%
Ach TOUTALU	1 738 170	3,93%
Ach IAT	319 969	0,72%
ACH SIAME INTER	516 547	1,17%
Ach MEDIKA TECH	550 881	1,25%
ACH IAT EUROPE	554	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>44 236 414</b>	<b>100%</b>

ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS	50 935 507
ACHATS INTRAGROUPE	6 699 092
<b>TOTAL</b>	<b>44 236 414</b>

## NOTE 8 : CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

DÉSIGNATION	2021	
	EN TND	EN %
CP SIAME	5 064 535	48,53%
CP ELECTRICA	200 455	1,92%
CP SITEL	237 027	2,27%
CP TOUTALU	620 889	5,95%
CP CONTACT	3 217 141	30,83%
CP IAT	1 033 015	9,90%
CP SIAME INTER	-	0,00%
CP MEDIKA TECH	61 980	0,59%
<b>TOTAL</b>	<b>10 435 042</b>	<b>100%</b>

## NOTE 9 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	2021	
	EN TND	EN %
AC SIAME	2 391 878	55,10%
AC ELECTRICA	193 686	4,46%
AC SITEL	106 414	2,45%
AC TOUTALU	168 694	3,89%
AC CONTACT	1 073 648	24,73%
AC IAT	242 860	5,59%
AC SIAME INTER	87 063	2,01%
AC MEDIKA TECH	52 306	1,20%
AC IAT EUROPE	24 720	0,57%
<b>TOTAL</b>	<b>4 341 269</b>	<b>100%</b>

## NOTE 10 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	2021	
	EN TND	EN %
CF SIAME	1 128 629	53,65%
CF ELECTRICA	116 943	5,56%
CF SITEL	164 956	7,84%
CF TOUTALU	273 526	13,00%
CF CONTACT	337 017	16,02%
CF IAT	65 087	3,09%
CF SIAME INTER	-6 164	-0,29%
CF IAT EUROPE	13	0,00%
CF MEDIKA TECH	23 830	1,13%
<b>TOTAL</b>	<b>2 103 836</b>	<b>100%</b>

## NOTE 11 : FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2021, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 2 322 138 TND contre un solde négatif de 1 197 483 TND au 31 décembre 2020, soit une variation négative de 1 124 655 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2021
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	2 220 208
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	11.2	-1 358 261
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	11.3	-1 986 602
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>-1 124 655</b>

### 11.1 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à 2 220 208 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4 201 253</b>	<b>-198 477</b>	<b>4 002 776</b>
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES DE REPRISES	3 190 456	-365 905	2 824 551
VARIATION DES STOCKS	-5 117 395	5 592	-5 111 803
VARIATION DES CRÉANCES CLIENTS	2 422 809	36 696	2 459 505
VARIATION DES AUTRES ACTIFS	210 097	459 246	669 344
VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES	-1 564 135	209 125	-1 355 009
PLUS VALUE / CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-1 523 590		-1 523 590
CHARGES NETTES SUR APUREMENT DE TITRES DE PARTICIPATION	128 140		128 140
Résorption subvention d'investissement	-22 443		-22 443
Charges financières sur emprunts	148 738		148 738
<b>TOTAL</b>	<b>2 073 930</b>	<b>146 277</b>	<b>2 220 208</b>

## 11.2 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2021 à -1 358 261 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
DÉCAISSEMENTS SUR ACQ. D'IMMO. CORPO. ET INCORPO.	-2 284 091	27 155	-2 256 935
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. CORPO. ET INCORPO.	1 548 618		1 548 618
DÉCAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS D'IMMO. FINANCIÈRES	-10 000		-10 000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. FINANCIÈRES	-592 642		-592 642
ENCAISSEMENTS PROVENANT D'AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	-37 936		-37 936
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	10 085		10 085
Décaissements sur autres actifs non courants	-19 450		-19 450
<b>Total</b>	<b>-1 385 416</b>	<b>27 155</b>	<b>-1 358 261</b>

## 11.3 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à -1 986 602 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
VARIATION/ CAPITAUX PROPRES	-68 452	-18 569	-87 021
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS	4 324		4 324
VAR ENC/ REMB.D'EMPRUNTS (CRÉDITS DE GESTION,CT)	-3 532 851		-3 532 851
VARIATIONS DES EMPRUNTS (MT)	3 513 574		3 513 574
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	-2 434 628	550 000	-1 884 628
Augmentation du capital	-		-
<b>TOTAL</b>	<b>-2 518 032</b>	<b>531 431</b>	<b>-1 986 602</b>

## **PARTIE IV**

# **PROJET DE RÉSOLUTIONS**



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2021

### PROJET DE RÉSOLUTIONS

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2021, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2021 et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, lesdits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

#### TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION :

Le poste résultats reportés, présente un solde de 5 814 518,214 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à 3 612 054,045 Dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 612 054,045
RÉSULTATS REPORTÉS	5 814 518,214
<b>TOTAL</b>	<b>9 426 572,259</b>
RÉSERVE LÉGALE 5%	- 140 400,000
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	- 100 000,000
<b>SOLDE</b>	<b>9 186 172,259</b>
• DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,150 DINAR/ACTION) À PRÉLEVER SUR LE REPORT À NOUVEAU (SOU MIS À LA RETENUE À LA SOURCE AU TAUX EN VIGUEUR).	2 316 600,000
<b>Report à nouveau</b>	<b>6 869 572,259</b>

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 0,150 Dinar par action, soit un montant total de 2 316 600,000 Dinars, à prélever sur les résultats reportés et qui sera soumis à la retenue à la source.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du .....

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du groupe SIAME de l'exercice clos le 31/12/2021, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

### SIXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2021 (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

### SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

### HUITIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux administrateurs, un montant forfaitaire net de Cinq Mille Dinars (5 000 Dinars), par administrateur, au titre de jetons de présence pour l'exercice 2022.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

### NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler la mission de la société BDO, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie et titulaire de l'identifiant unique N° 024259F, représentée par Monsieur Khaled MNIF, pour les exercices 2022, 2023 et 2024

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*

### DIXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès-verbal de la présente Assemblée.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.*